

Saint-Marc Girardin, portrait d'un notable du XIX^e siècle

La bibliothèque d'un académicien

En 1945, un tombereau conduit par un paysan déposait à la Société archéologique, historique et scientifique de Soissons la bibliothèque de M. Saint-Marc Girardin, journaliste, littérateur, conseiller d'Etat, pédagogue, professeur d'université, député et académicien, décédé en 1873. Il s'agissait de 4 000 à 5 000 ouvrages, consacrés essentiellement à l'histoire et à la littérature, mais également à la poésie, à la philosophie et à la géographie, parmi lesquels 800 environ en latin, 336 en italien, 177 en allemand, 170 en grec, 165 en anglais et une vingtaine en langues diverses, ainsi que trente-sept dossiers personnels organisés par sujets contenant brochures, articles, lettres, affiches etc.

Ce don était le fait de M. André Gosset (1878-1956), vice-président de la Société historique de Soissons, et de sa femme Amélie (1880-1962), née Saint-Marc Girardin, petite-fille de l'érudit. Ces livres, jusque-là conservés dans la maison des époux Gosset, située à Acy dans l'Aisne, constituent aujourd'hui encore la base de la documentation de notre Société historique.

De nos jours, Saint-Marc Girardin est à peu près oublié. Les quelques écrits qui lui ont été consacrés datent tous de son époque et sont de plus très succincts¹. En essayant de le faire sortir de l'ombre, nous avons découvert une personnalité très représentative de ces notables qui ont joué un rôle clé dans la vie publique de la France du XIX^e siècle.

Ses premiers pas vers la célébrité

Le 21 février 1801, à Paris, Mme Thérèse-Julie Reverard, épouse d'Antoine-Barthélémy Girardin, un marchand de draps prospère, mettait au monde un petit garçon qui sera prénommé François, Auguste, Marc. Inutile de le chercher dans les dictionnaires : il y figure sous le nom de « Saint-Marc

1. Mis à part quelques articles de presse, il s'agit pour l'essentiel de deux ouvrages largement incomplets : Théodore Froment, *Saint-Marc Girardin pédagogue*, Paris, 1891 ; Eugène de Mirecourt, *Les Contemporains : Saint-Marc Girardin*, Paris, éd. Gustave Havard, 1857.

Girardin » car, une fois adulte, il se « canonisera » en transformant son nom patronymique, qu'il considérait certainement comme trop commun².

La famille Girardin représentait un échantillon parfait de cette bourgeoisie parisienne qui, après avoir vu se succéder plusieurs générations d'artisans laborieux et économes, était parvenue à amasser une fortune assez considérable la mettant non seulement à l'abri du besoin, mais même en mesure de ne plus exercer ou presque d'activité professionnelle, vivant de ses rentes. Ces bourgeois inactifs, qualifiés souvent, tout simplement, de « propriétaires », représentaient un peu moins de 10 % de la population parisienne à la fin du XVIII^e siècle, mais jouissaient d'une place de premier choix dans la vie de la capitale et du pays tout entier. Saint-Simon ne trouvait pas de mots assez durs pour fustiger ces « oisifs », ces « improductifs », ces « parasites », ces « frelons » qui tendaient, par leur mode de vie, à se confondre avec l'aristocratie et qui s'appropriaient une grande partie des charges officielles.

Saint-Marc Girardin, lui, n'avait pas d'états d'âme. Selon le portrait élogieux qu'en fera Alfred Mézières³, il « naquit et resta bourgeois » ; « d'humeur calme et peu sujet aux passions », il demeura toute sa vie marqué par les « vertus domestiques » de ses parents, le mettant « en garde contre les surprises de l'imagination ou du sens » et faisant de lui un esprit « sceptique », définitivement inspiré par le « bon sens », ce qui le préservera « facilement de la crédulité et de l'enthousiasme ». Une telle redondance de qualités aurait pu faire de lui un excellent épicier, sinon qu'on retrouvait également dans son âme, d'après le même auteur, le souci de se « distinguer de la foule » ; il se lança donc dans les études.

Placé d'abord à la pension Hallays-Dabot, un établissement libre situé rue des Fossés-Saint-Jacques à Paris, celui qui deviendra un jour Saint-Marc Girardin poursuivit des études brillantes au lycée Napoléon, actuel lycée Henri-IV, où il s'illustra plus particulièrement dans les concours de rhétorique. Y connut-il le duc de Chartres, le fils aîné du futur roi Louis-Philippe, élève de sixième de cet établissement à partir de novembre 1819 ? L'histoire ne le dit pas : toutefois, on peut imaginer que la très forte sympathie qu'il manifesta sa vie durant pour la famille des Orléans s'explique au moins en partie par cette solidarité d'anciens élèves. En tout cas, il est certain que l'opinion publique fut impressionnée par cette décision très symbolique qui rapprochait clairement la famille princière du Palais-Royal et la bourgeoisie parisienne : « Le prince héritier de la couronne à l'école publique !

2. En modifiant son nom, le futur académicien aurait-il voulu éviter toute confusion avec le célèbre Emile de Girardin (1806-1881), directeur du journal populaire *La Presse*, concurrent et adversaire du *Journal des débats* ?

3. Alfred Mézières, *Discours de réception à l'Académie française* prononcé à la séance du 17 décembre 1874 de l'Académie française et contenant l'éloge funèbre de son prédécesseur, Saint-Marc Girardin; sans précisions sur l'éditeur, arch. Académie franç., p. 6-7.



Fig. 1 : Portrait de Saint-Marc Girardin

Sur cette image d’Epinal, que n’a-t-on pas fantasmé, en croyant ou en laissant croire que l’auguste rejeton y était perdu dans l’anonymat égalitaire du réfectoire et de la cour de récréation : il n’était pas de petit bourgeois qui ne pût imaginer son fils “camarade de classe” du futur roi !⁴ »

Saint-Marc Girardin s’était lié d’amitié avec d’autres élèves du même lycée passionnés de littérature, et notamment Alexis de Jussieu⁵, Silvestre de Sacy⁶ et Ximénès Doudan⁷ ; le petit groupe se réunissait souvent dans une

4. Guy Antonetti, *Louis-Philippe*, Paris, Fayard, 1994, p. 490 et 491. A l’époque (septembre 1819) le jeune duc de Chartres était encore l’héritier virtuel de la couronne puisque la duchesse de Berry venait d’accoucher d’une fille. Louis XVIII s’opposa en vain à cette décision.

5. Alexis de Jussieu (1802-1865) : avocat, journaliste au *Courrier français*, sous-préfet de Sceaux en 1830 puis préfet de l’Ain et de la Vienne, directeur de la police au ministère de l’Intérieur en 1837, député de la Vendée jusqu’en 1839, encore préfet de l’Ain jusqu’à sa démission en 1841 ; maître des requêtes au Conseil d’Etat ; enseignant de littérature dans la dernière partie de sa vie.

6. Silvestre de Sacy (1801-1879) : conservateur de la Bibliothèque Mazarine, sénateur en 1865, élu à l’Académie française en 1854, journaliste au *Journal des débats*.

7. Ximénès Doudan (1800-1872) : répétiteur au collège Henri-IV, précepteur du fils de Mme de Staël, chef de cabinet du duc de Broglie (ministre de l’Instruction publique puis des Affaires étrangères de 1830 à 1836), maître des requêtes au Conseil d’Etat, journaliste au *Journal des débats*, littérateur.

chambre louée par ce dernier rue des Sept-Voies, à Paris. Tous les membres de ce cénacle deviendront un jour plus ou moins célèbres : nous verrons par ailleurs que leurs futures carrières présentent de telles similitudes qu'on peut facilement penser que l'amitié qu'ils nouèrent à cette époque constituera l'embryon d'un véritable réseau de relations qui leur permettra d'entrer au *Journal des débats*, à l'Université, dans l'Administration, dans la carrière politique ou encore à l'Académie française.

Son baccalauréat obtenu, ses parents lui imposèrent de poursuivre des études de droit et, en 1822, il obtint l'avocature. A l'époque, l'inscription au barreau ne constituait pas toujours un projet professionnel, mais plutôt un moyen de s'assurer une certaine considération sociale ; et, en effet, la véritable vocation de Saint-Marc Girardin étant l'enseignement, il ne plaida en tout et pour tout que trois causes, dont celle, qu'il gagna, d'un marchand bonnetier opposé aux dames de la Halle.

En 1823, il obtint l'agrégation et donc un traitement ouvrant le droit, comme on le prétendait à l'époque, « de dire qu'on mourait de faim aux frais de l'Etat ! » Toutefois, suspecté de sympathies libérales, il se vit écarté de l'enseignement. Sans protester contre cette mesure vexatoire, il se résigna à passer ses journées paisiblement, en famille, dans l'attente de jours meilleurs ; sa patience fut bientôt récompensée car, en 1826, on lui offrit la chaire de seconde, puis de rhétorique, au collège Louis-le-Grand.

Son maigre traitement d'enseignant, complété toutefois par des cours particuliers et, surtout, par l'aide financière de ses parents, lui permettait chaque été, dès que sonnait l'heure des vacances scolaires, de partir en voyage et de visiter ainsi la plupart des pays d'Europe et, plus tard, du Moyen-Orient. C'est ainsi qu'en 1827 il se rendit pendant trois mois à Berlin où il fit la connaissance d'Hegel et se lia avec Edouard Gans, professeur de droit à l'université de Berlin ; en 1845, il préfacera d'ailleurs l'ouvrage de ce dernier, une *Histoire du droit de succession en France au Moyen Age*.

Ces voyages firent de lui un grand admirateur de l'Allemagne, et pas seulement de ses arts et de ses lettres. L'esprit conservateur de Saint-Marc Girardin appréciait le genre de vie rangé et casanier de ce peuple, mais également la force de ses traditions à peine secouées par Bonaparte : « J'aime l'Allemagne parce qu'elle me semble avoir conservé une plus grosse portion du patrimoine des anciennes mœurs européennes ⁸ », écrivait-il.

En politique étrangère, contrairement aux sentiments exprimés traditionnellement par l'opinion publique française, depuis toujours acquise à la cause des Polonais, sa solidarité se portait vers le peuple allemand. Pour lui, « la Pologne,

8. Saint-Marc Girardin, *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*, Paris, éd. Prévost-Crocius, 1835, préface, p. IX.

en devenant allemande, montait d'un degré dans l'échelle de la civilisation » et, de ce fait, « l'intérêt de la Prusse exige le maintien du partage de la Pologne ⁹ ». Avec un cynisme indéniable, notre voyageur cautionnait ainsi non seulement l'impérialisme allemand du XIX^e siècle, mais également les théories raciales de son quasi-contemporain Arthur de Gobineau (1816-1882) qui plaçait le concept d'inégalité des races au centre de ses réflexions ¹⁰. Bien des années plus tard, sous le Second Empire, Saint-Marc Girardin se retrouva pourtant vice-président du « Comité central franco-polonais » : la contradiction n'est qu'apparente, car l'action de ce comité visait bien plus l'occupant russe que le prussien.

Encore jeune et peu engagé politiquement, notre enseignant partageait avec une grande partie de sa génération ces sentiments monarchistes, voire légitimistes, qui étaient également à l'époque ceux d'un Alfred de Vigny, d'un Victor Hugo ou d'un Lamartine. Toutefois, il revendiquait haut et fort ses origines et sa culture bourgeoises, exhibant avec orgueil le portrait d'un de ses aïeuls, boulanger à Paris en 1620, peint avec le costume de la profession. Voici ce qu'il écrivait à 25 ans, s'adressant à son ami Ximénès Doudan : « La bourgeoisie, mon cher duc, la bourgeoisie ! Il n'y a que là qu'on se sauve. Dans la littérature, soyez bourgeois ; car vous n'aurez ni fausses exaltations, ni recherches amphigouriques, ni canaillerie préméditée. En politique, soyez bourgeois ; car vous n'aurez ni déclarations révolutionnaires ni superstitions royalistes. En morale, soyez bourgeois ; car vous aurez une jolie femme et de jolis enfants que vous rendrez heureux sans peine, ni sacrifices, ni dévouements exagérés ¹¹. »

Ces pensées étaient révélatrices du climat politique de toute une époque, soucieuse d'oublier les innombrables passions et déceptions, révolutionnaires d'abord et bonapartistes ensuite, qui avaient mis la France à genoux. Désormais, les nouvelles générations manifestaient le besoin de poursuivre des idéaux beaucoup plus modestes, fondés sur la redécouverte du bonheur personnel qu'on identifiait généralement avec le style de vie « à la bourgeoisie ».

Parallèlement à son travail d'enseignant, Saint-Marc Girardin poursuivit ses travaux littéraires : après avoir été récompensé en 1822 par l'Académie française pour son *Eloge de Lesage*, il rédigea en 1827 un *Eloge de Bossuet* qui lui valut le prix de l'éloquence. En 1828, il partagea avec Philarète Chasles une nouvelle récompense académique pour son *Tableau de la littérature française au XVI^e siècle*.

9. Saint-Marc Girardin, *Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne*, op. cit., p. 33.

10. L'ouvrage d'Arthur de Gobineau, *Essai sur l'inégalité des races humaines*, fut publié entre 1853 et 1855.

11. T. Froment, *Saint Marc Girardin pédagogue*, op. cit., p. 8-9.

Sa carrière de journaliste

Dès 1821, il entama sa carrière de journaliste en rédigeant des comptes rendus de l'Opéra pour l'*Echo du soir*. En 1827, il débuta dans *Le Journal des débats* : il y restera un collaborateur assidu durant quarante-cinq ans, partageant les opinions politiques de ce prestigieux quotidien conservateur et s'imposant rapidement comme un des plus célèbres polémistes français ; il y sera rejoint par ses amis de jeunesse, Silvestre de Sacy et Ximénès Doudan. En dehors du *Journal des débats*, il collabora également, plus ou moins épisodiquement, avec plusieurs autres journaux, notamment avec *La Revue des Deux Mondes*, une autre célèbre institution orléaniste qui publierà entre 1838 et 1856 vingt-deux de ses articles.

Le Journal des débats avait été fondé en 1789 par Gaultier de Biauzat, oncle du professeur de droit de Louis-Philippe, pour rendre compte des débats à l'Assemblée constituante. Ce quotidien, qui comptait sous la Restauration environ 13 000 abonnements (chiffre considérable pour l'époque), fut dirigé par Louis François Bertin dit « l'Aîné » jusqu'en 1841 puis, successivement, par ses fils Louis et François. Sous les règnes de Louis XVIII et de Charles X, le journal, traditionnellement favorable à une monarchie tempérée, put compter parmi ses collaborateurs des signatures aussi illustres que celles de Chateaubriand, Geoffroy et Nodier, et combattit le gouvernement des Ultras. Après la révolution de 1830, il se discrédita, devenant une sorte de « journal officiel » du régime orléaniste, largement subventionné sur les fonds secrets du gouvernement ; puis, sous le Second Empire, il fut le principal organe de l'opposition libérale, évoluant par la suite vers des positions républicaines conservatrices. Il cessa de paraître en 1944.

Dans son premier article, non signé, Saint-Marc Girardin commentait les troubles qui venaient d'avoir lieu, en novembre 1827, rue Saint-Denis, à Paris ; à cette occasion, la troupe avait tiré sur une foule inoffensive qui manifestait bruyamment à la suite d'élections défavorables au gouvernement de Joseph de Villèle. Avec verve, le jeune journaliste apostrophait les ministres, leur demandant « si les bulletins de la Grande Armée allait maintenant s'afficher à la Morgue ! » Saint-Marc Girardin dut finalement avouer être l'auteur de l'article mais, fervent partisan de l'idée monarchiste, il ne fut guère inquiété par le gouvernement et put donc poursuivre à la fois sa carrière dans l'enseignement et ses activités de journaliste, fustigeant dans la presse le ministère Villèle et les jésuites ; ce qui ne l'empêcha pas, en décembre 1827, de louer ce même Villèle qui venait de quitter le gouvernement...

Ces prises de positions pouvaient apparaître contradictoires et, à cette époque, on pouvait effectivement s'interroger sur la personnalité de Saint-Marc Girardin, qui, dans ses articles, se posait en jeune homme fougueux et enthousiaste, ridiculisant les esprits bornés qui entouraient Charles X. Nombreux étaient ceux qui se demandaient si le jeune journaliste ne deviendrait pas, un jour, le chef de file du « parti du mouvement ». Nous verrons qu'il n'en sera rien et que, même si le ton était souvent sarcastique et parfois très vif, notre brillant écrivain militait

déjà pour ces opinions qui feront de lui, quelques décennies plus tard, un des champions du parti conservateur, adversaire acharné du suffrage universel.

Qu'est-ce que Saint-Marc Girardin, lui-même monarchiste et conservateur, reprochait au régime de Charles X ? Notre polémiste s'inscrivait dans une forte tradition française, celle des « corps intermédiaires », qui tirait ses racines de la Fronde et Montesquieu, niant tout caractère mystique à la royauté. Pour cette sensibilité politique, il s'agissait de valoriser les parlements, les états provinciaux et autres assemblées restreintes, afin de permettre aux notables d'imposer dans le pays leur rang et leur influence. Dans cette perspective, l'idée monarchiste devenait accessoire et pouvait même se révéler hostile. Ce fut le cas avec Louis XIV ; de même, Charles X, voulant régner en autocrate, s'aliéna le soutien de ces libéraux.

Avec la monarchie de Juillet, une interprétation de ce libéralisme, sous le nom « d'orléanisme », devint l'idéologie officielle du nouveau régime. Ses principaux propagateurs furent François Guizot, de Rémusat, de Broglie et autres « doctrinaires ». S'inspirant des Lumières et de la Révolution (dans sa phase antérieure au jacobinisme), puis des écrits de Benjamin Constant, elle intronisera la Charte bien plus que le personnage de Louis-Philippe.

Au nom de ce libéralisme très prudent, Saint-Marc Girardin s'opposa donc à la royauté autocratique issue de la Restauration, et plus particulièrement à Villèle, véritable « éminence grise » de Charles X, contre lequel, nous l'avons vu, il fit ses premières passes d'armes de polémiste. Il serait simpliste d'y voir une simple opposition entre « progressistes » et « conservateurs », car ce ministre avait envisagé au moins une réforme, importante, tendant à plus de démocratie, à savoir l'abaissement du cens électoral. Son but était de noyer le vote des bourgeois libéraux dans la masse des voix rurales, majoritairement catholiques et légitimistes. « Annulez la classe moyenne, la seule que vous avez à redouter », avait coutume de dire Villèle. Les futurs orléanistes, soucieux de se démarquer du peuple, demeuraient résolument hostiles à tout élargissement du corps électoral. En attaquant le ministère Villèle, Saint-Marc Girardin n'avait donc nullement ferriillé en faveur des idéaux démocratiques, mais bel et bien défendu les intérêts de cette bourgeoisie à laquelle il revendiquait haut et fort son attachement et qui subissait sous la Restauration, de la part de certains aristocrates revanchards du boulevard Saint-Germain, un ostracisme et un mépris plus importants encore qu'à la fin de l'Ancien Régime.

Parallèlement à sa carrière de journaliste, il continua à enseigner. Ses fonctions de professeur lui fournissaient souvent l'occasion de prendre publiquement position sur toutes sortes de problèmes liés à l'instruction publique. En bon bourgeois voltaïen, partisan des Lumières, il s'attaquait volontiers aux jésuites, coupables à ses yeux non seulement d'incarner la dernière tentative de rétablissement du pouvoir absolu mais, plus spécialement, de vouloir reprendre en main les rênes de l'Université laïque, héritage du Premier Empire auquel il demeurait très attaché, comme d'ailleurs l'immense majorité des professeurs et étudiants.

Rappelons qu'à cette époque, les jésuites demeuraient très impopulaires et étaient attaqués même par certains légitimistes, tel le vieux comte de Montlosier, partisan du gallicanisme.

Il devient un zélateur de la monarchie de Juillet

Après avoir pris la défense du ministère Martignac (1828-1829) qu'il qualifia de « dernière chance de la Restauration libérale », Saint-Marc Girardin s'éloigna définitivement du roi Charles X lorsque ce dernier chargea le prince de Polignac de conduire la politique gouvernementale. Ce faisant, il suivait la tendance générale en vigueur au *Journal des débats*, dont un autre illustre collaborateur, Chateaubriand, s'était également insurgé contre la nouvelle orientation politique de la monarchie en démissionnant de son poste d'ambassadeur à Rome.

La presse quasi unanime se déchaîna contre Polignac et Saint-Marc Girardin participa à cette campagne avec des mots très forts, publiés le 10 août 1829 dans *Le Journal des débats* : « Coblenze, Waterloo, 1815 ! Voilà les trois principes, voilà les trois personnages du ministère. Tournez-le de quelque côté que vous voudrez, de tous les côtés il effraie, de tous les côtés il irrite. Pressez, tordez ce ministère, il ne dégoutte qu'humiliation, malheurs et dangers !¹² »

Désormais, selon les mots de Salvandy, « la France dansait sur un volcan ». Les ordonnances liberticides du 26 juillet 1830 provoquèrent l'insurrection de Paris et Saint-Marc Girardin, qui revenait d'un voyage de quatre mois à Berlin, put assister en direct à la révolution. D'emblée, il se situa comme un inconditionnel de ce nouveau régime¹³. L'orléanisme n'hésitait pas à prendre appui sur les principes de 1789 et proposait une monarchie revigorée par la force du contrat entre la nation et le roi des Français, mais toutefois éprise d'ordre et soucieuse de préserver les priviléges politiques et économiques des notables. Enthousiaste, il écrivit dans *Le Journal des débats* : « Cette révolution, aussi bien, changea ma vocation de journaliste : d'un écrivain d'opposition, elle fit de moi, presque dès le lendemain, un défenseur du pouvoir et je l'en remercie ». Dès lors, ses ennemis furent clairement désignés : « Aussi, dès le lendemain de la révolution de Juillet, nous étions sur la brèche, et nous combattions ceux qui voulaient pousser la révolution jusqu'à la république¹⁴. »

Le fils du marchand de drap, défenseur acharné des vertus et des priviléges

12. *Le Journal des débats* eut un rôle déterminant dans la crise du règne de Charles X. Son directeur, M. Bertin, fut même condamné à six mois de prison pour un de ses articles, mais acquitté en appel. Contrariée par cette décision, le 1^{er} janvier 1830, la duchesse d'Angoulême, refusant d'écouter les compliments du président de la cour d'appel lors de la visite d'usage, l'interrompit séchement en lui disant : « Passez, messieurs. » La popularité de la duchesse (l'ancienne « orpheline du Temple ») et de l'ensemble du parti légitimiste qu'elle incarnait, souffrira de cette maladresse.

13. Il en fut de même pour ses trois amis de jeunesse, Silvestre de Sacy, Alexis de Jussieu et Ximénès Doudan, qui adhérèrent tous avec enthousiasme à la monarchie de Juillet.

14. Saint-Marc Girardin, *Souvenirs et réflexions d'un journaliste*, Paris, éd. Michel-Lévy Frères, 1858, p. 76.

de la bourgeoisie parée de toutes les vertus (politiques, économiques, morales et même artistiques), ne pouvait qu'être à l'aise avec ce régime orléaniste. Pour lui, la monarchie de Juillet incarne « ce que la politique française au XIX^e siècle comporte de plus conforme à la doctrine libérale ; et on a du mal à imaginer aujourd'hui, dans une époque où la référence démocratique a submergé tout le langage de la vie publique, avec quelle franchise presque cynique les hommes de la monarchie de Juillet se réclament de la nature bourgeoise de leur gouvernement¹⁵ ». Position pourtant paradoxale, si l'on songe qu'une grande partie de cette bourgeoisie continuera à être exclue du fonctionnement des institutions, en raison notamment des dispositions électORALES.

Dans son éloge funèbre, prononcé en 1874 à l'Académie française, M. Alfred Mézières décrivit les opinions politiques de son prédécesseur, précisant que Saint-Marc Girardin avait défendu toute sa vie la politique « du grand parti libéral qui, après avoir formé sous la Restauration l'opposition constitutionnelle, conquit le pouvoir avec le gouvernement de Juillet et le garda jusqu'en 1848. Ce libéralisme n'avait rien de révolutionnaire ; il avait voulu avertir, non renverser la monarchie légitime, et, lorsque le trône devint vacant, il y plaça le roi Louis-Philippe dans une pensée d'ordre, par esprit de conservation¹⁶ ».

Désormais définitivement rangé dans les rangs de l'orléanisme, les idées de Saint-Marc Girardin ne varieront plus jusqu'à la fin de ses jours. Devenu un soutien dévoué du roi Louis-Philippe, il s'opposa fermement aux idées républi- caines dont se revendiquaient, disait-il, « les esprits factieux ». Sa critique de la république était fondée non seulement sur les souvenirs de la Terreur, mais également sur des considérations d'ordre économique. Il affirmait qu'un régime républicain conduirait à la banqueroute et aboutirait inévitablement à une dictature, en raison de l'existence de multiples intérêts divergents dans la société fran-çaise.

Dans son esprit, république et démocratie s'identifiant, il fallait à tout prix barrer la route au suffrage universel. Il annonçait que « la société moderne péri- ra [...] si elle fait l'erreur de faire des citoyens actifs avant d'en faire des propriétaires ». Le message était donc clair : « Point de droits politiques hors de la pro- priété et de l'industrie; mais que tout le monde puisse aisément arriver à la pro- priété et à l'industrie », écrira-t-il dans un article publié en 1831 par *Le Journal des débats* et intitulé très clairement « Les Barbares ». D'après Saint-Marc Girardin, ces « barbares » étaient les couches populaires de la société française qui, à l'époque, aspiraient à plus de considération au plan politique. Il les décri- vait en termes peu flatteurs : « Les barbares qui menacent notre société ne sont point au Caucase ni dans les steppes de la Tartarie, mais dans les faubourgs de nos villes manufacturières. » Si le gouvernement se doit de faire en sorte qu'un sort trop désespéré ne les pousse pas à se révolter, il n'est absolument pas ques-

15. François Furet, *La Révolution 1770-1880*, Paris, Hachette, coll. Pluriel, 1988, p. 348.

16. A. Mézières, *Discours de réception à l'Académie française*, *op. cit.*, p. 21.

tion qu'il leur accorde la possibilité d'accéder aux droits politiques, réservés à une petite élite de notables sélectionnée sur des critères économiques. « La tranquillité de notre pays tient à deux choses, écrivait-il, il faut que les esprits soient satisfaits, il faut aussi que les estomacs ne souffrent pas ; c'est-à-dire qu'il faut gouverner à la fois pour l'élite et pour la foule, pour le haut et pour le bas ¹⁷. »

Le régime orléaniste fut très généreux avec ses zélateurs. Dès son arrivée au pouvoir, Louis-Philippe avait alloué la somme de 200 000 francs à Benjamin Constant pour lui permettre de payer ses innombrables dettes de jeu, peu avant de le nommer président de section au Conseil d'Etat. Pierre-Louis Bertin, frère du directeur du *Journal des débats*, fut nommé ambassadeur aux Pays-Bas. Salvandy, journaliste dans le même journal, élu député en 1833, fut nommé ministre avant d'entrer à l'Académie française. De même, les quatre amis, anciens élèves du lycée Henri IV, furent tous largement récompensés, Saint-Marc Girardin étant plus particulièrement chargé de remplacer François Guizot à la faculté des lettres de la Sorbonne. En 1833, il quittera cette chaire pour celle de poésie française dans la même faculté, en remplacement de M. Laïa.

La monarchie de Juillet ayant renouvelé en quelques mois la moitié des membres du Conseil d'Etat, Saint-Marc Girardin y fut nommé maître des requêtes dès 1830, fonction qu'il occupera jusqu'en 1837. Sa contribution aux travaux de cette institution reste difficile à cerner, les archives du Conseil d'Etat ayant été entièrement détruites en 1871, lors des combats de la Commune. Il semble toutefois qu'elle ait été minime, car il assista tout au plus à huit séances en l'espace de dix-huit mois. Le nouveau régime nomma également au Conseil d'Etat ses amis de jeunesse Alexis de Jussieu et Ximénès Doudan.

Après les rentes, les honneurs. En 1839, Saint-Marc Girardin reçut la croix de la Légion d'honneur des mains du roi Louis-Philippe en personne. Désormais, cet esprit laïque, voltaïen et railleur voulut un véritable culte au monarque au parapluie qu'il para de toutes les vertus... même mystiques ! Car il paraissait évident à notre polémiste de bon aloi que si le roi échappait avec une telle aisance aux nombreux attentats dont il était l'objet, c'était grâce à une miraculeuse et constante protection divine. « Encore un nouvel attentat contre la vie du Roi, écrivait-il en 1836 dans *Le Journal des débats*, encore de nouvelles actions de grâces à rendre à la Providence ! Le Ciel ne se lasse pas plus de sauver les jours du Roi que le crime ne se lasse de les attaquer ! Mais jusque à quand, grand Dieu ! durera cette lutte entre la scélératesse de quelques hommes et la protection divine ? »

Toutefois, très prudemment, le gouvernement de Louis-Philippe décida qu'il était trop aléatoire de compter uniquement sur la providence divine pour la défense du régime. A la suite de l'attentat de Fieschi, le 28 juillet 1835, de nou-

17. Saint-Marc Girardin, conclusion de l'ouvrage *Souvenirs et réflexions d'un journaliste*, *op. cit.*, p. 500-501.

velles lois sur la presse furent promulguées le 9 septembre. Le système ainsi mis en place était encore plus sévère que celui qu'avait connu la Restauration, et de nombreux journaux d'opposition, frappés de lourdes amendes (*La Caricature*, *La Tribune*, *Le Réformateur...*), durent cesser leur parution. Saint-Marc Girardin ne réagit guère contre ces lois d'exception qui frappaient ses confrères de la presse. Le *Journal des débats* ne s'en porta pourtant pas mieux : discrédité et boudé par les lecteurs, ses abonnements tombèrent à 9 000 exemplaires en 1846¹⁸.

Désormais devenu un homme de pouvoir, Saint-Marc Girardin réserva sa plume accrée à des sujets inoffensifs ou pittoresques. C'est ainsi qu'en juillet 1830, il écrivit dans *Le Journal des débats* un article ridiculisant « Les Solliciteurs », ces gens qui, après la révolution, montaient de leurs provinces et harcelaient le nouveau pouvoir afin d'obtenir places et faveurs. Inoffensif au plan politique, l'article permettait de conforter les notables proches du pouvoir établis dans leur mépris pour les besogneux dépourvus de relations. Le culot de l'auteur, qui avait immédiatement et largement profité de l'épuration des « carlistes », était absolument confondant !

Professeur et académicien

Pendant quarante ans, de 1833 jusqu'à sa mort, Saint-Marc Girardin fut chargé de la chaire de littérature française à la faculté des lettres de Paris. Ses cours connurent un succès certain : il parvenait à captiver le public, notamment lorsqu'il pourfendait la réaction religieuse du XVIII^e siècle et ses vaines tentatives de réduire au silence Voltaire, Diderot et de Volney. M. Mézières écrira à son sujet : « Ceux qui l'ont entendu ne peuvent oublier ce que la bonne grâce naturelle du professeur, l'art de bien dire et de bien lire, ajoutaient à l'agrément d'une parole simple, souvent enjouée et piquante, quelquefois pleine de feu, mais toujours maîtresse d'elle-même et assurée de plaire¹⁹. »

En 1842, il débuta à la faculté des lettres de Paris le *Cours de littérature dramatique ou de l'usage des passions dans le drame* qui restera sa principale œuvre littéraire et sera publié de 1843 à 1846 sous ce titre, en cinq volumes. Il s'agissait d'un véritable réquisitoire contre le romantisme qui, après avoir débuté dans le culte tout à fait « gothique » du Moyen Age, de la chevalerie et donc de la royauté, avait évolué vers des idéaux démocratiques et séduisait de plus en plus une jeunesse lasse d'écrits trop conventionnels. Le débat débordait le cadre strictement littéraire pour connaître des retombées politiques évidentes : le gouvernement de Martignac n'avait-il pas frappé des foudres de la censure la pièce

18. Dans *Lucien Leuwen* de Stendhal (Paris, Flammarion, 1992, t. I, p. 173), le protagoniste, sous-lieutenant de cavalerie, est convoqué et réprimandé par son colonel chef de corps qui lui reproche d'être un séditieux républicain, pour s'être attardé dans un cabinet de lecture sans feuilleter l'exemplaire bien en vue du *Journal des débats* !

19. A. Mézières, *Discours funèbre sur Saint-Marc Girardin*, *op. cit.*, p. 2.

de Victor Hugo *Marion Delorme*, soupçonnée de vouloir atteindre sournoisement Charles X par sa critique de Louis XIII ?

Dans son ouvrage, Saint-Marc Girardin affirmait que la moralité étant indissociable de la beauté, la littérature avait tort de s'intéresser à certaines passions excessives relevant des « scènes d'hôpital » et, prônant en faveur de la mesure, essayait de ranimer une littérature classique désormais moribonde²⁰. Partisan du parti de l'ordre même lorsqu'il se consacrait à la critique littéraire, il dénonçait la rhétorique romantique, coupable, d'après lui, de mettre en valeur des dérèglements d'émotions dignes des grands criminels et qui, un jour, pourraient inspirer à des agitateurs des idées dangereuses, susceptibles de menacer l'ordre social. Ses sentiments farouchement anti-romantiques étaient partagés par d'autres célèbres orléanistes de l'époque, tel Salvandy. Ils préconisaient la haine que l'Action française vouera, quelques décennies plus tard, à ces grands romanciers du XIX^e siècle coupables, d'après Barrès, de « perversion importée ».

La critique n'était pas seulement littéraire mais se voulait également psychologique : s'érigant en chantre du style de vie des « honnêtes gens », Saint-Marc Girardin essayait de ridiculiser les héros mélancoliques et ténébreux des romantiques, se disant sûr que, dans quelques années, ils seraient tous rangés et pères de famille.

Aujourd'hui, l'ouvrage de Saint-Marc Girardin est oublié : il faut reconnaître qu'il mena un combat d'arrière-garde, le mouvement romantique voyant sa victoire contre « les vieilles perruques » du classicisme définitivement couronnée en 1841 par l'entrée de Victor Hugo à l'Académie française. Avec le recul, les leçons de style que le professeur Saint-Marc Girardin prétendait donner à « l'élève » Victor Hugo, sa cible préférée, mais également à Alexandre Dumas, dont il se moquait du haut de sa chaire universitaire, paraissent aujourd'hui aussi ridicules qu'indigestes : incapable de comprendre la sensibilité de son siècle, il est certain que notre homme de lettres « ne rendit pas justice à ce que la littérature française produisait sous ses yeux de plus admirable²¹ ».

Toutefois, à défaut d'être un génie de la littérature, Saint-Marc Girardin maîtrisait parfaitement ce qu'on appellerait aujourd'hui « une efficace stratégie de communication ». En effet, *Le Journal des débats* rendait compte régulièrement des cours de son chroniqueur qui, par la suite, étaient édités sous forme de recueils. A ce titre, ils avaient droit à une nouvelle critique, flatteuse, de la part du même journal. Ce système s'était généralisé sous la monarchie de Juillet jusqu'à devenir un véritable monopole de fait des auteurs « bien pensants » sur l'en-

20. Victor Hugo réagit avec ironie à ces critiques dans son ouvrage *Claude Gueux* (Paris, Le Livre de Poche, 1995, p. 77) : « Il est utile de déclarer que c'est le drame moderne qui a inventé l'inceste, l'adultère, le parricide, l'infanticide et l'empoisonnement, et de prouver par là qu'on ne connaît ni Phèdre, ni Jacoste, ni Edipe, ni Médée, ni Rodogune. » Il est à noter que Louis-Philippe resta sa vie durant fermement étranger au romantisme.

21. *Nouveau Larousse illustré en 7 volumes*, rubrique « Saint Marc Girardin ».



Fig. 2 : Grande course au clocher académique. (coll. privée)
Caricature : Saint-Marc Girardin est assis sous l'arbre de gauche.

semble de la production littéraire. Il fut notamment dénoncé par Balzac qui eut à en souffrir²².

La récompense gouvernementale ne tarda guère. Le 8 février 1844, notre littérateur entra à l'Académie française à la place de M. Campenon, occupant le fauteuil n° 23. Il avait reçu dix-huit voix, l'emportant contre deux partisans du mouvement romantique, les poètes Emile Deschamps (qui eut huit voix) et Alfred de Vigny (sept voix seulement). Le hasard désigna Victor Hugo pour répondre au nouvel élu ; il le fit sans aucune tendresse : « Le poète, que Saint Marc Girardin n'avait pas épargné dans sa critique, eut le tort, en cette circonstance, de trop montrer sa rancune. Il se dispensa de faire à son collègue les compliments d'usage, et prononça une harangue toute politique²³. »

22. La dénonciation de ce « système » est au centre du roman de Balzac *Illusions perdues*, paru en 1843, qui décrit les vicissitudes de Lucien de Rubempré, jeune héros dont la vocation littéraire est brisée par la presse officielle disposant d'un droit de vie ou de mort sur n'importe quel auteur : « Un livre de M. de Chateaubriand sur le dernier des Stuarts était dans un magasin à l'état de rossignol. Un seul article écrit par un jeune homme dans *Le Journal des Débats* fit vendre ce livre en une semaine. » (*op. cit.*, p. 369)

23. E. de Mirecourt, *Les contemporains : Saint-Marc Girardin*, *op. cit.*, p. 56-57.

La même année, le 14 mars, Charles Sainte-Beuve fut également élu parmi les Immortels. Faisant partie de la troupe des romantiques, il n’appréhendait guère Saint-Marc Girardin dont il avait écrit : « Ce qu’on appelle un homme d’esprit, c’est surtout un bel esprit, mais ce n’est ni un bon esprit, ni une intelligence vigoureuse ; [...] jamais sérieux qu’hypocritement, prêchant la morale utile, la règle sociale... », c’est un usurpateur « de sentiments et de mots généreux ²⁴ ».

L’élection à l’Académie française constitua une véritable apothéose pour le fils du marchand de drap, désormais admis dans l’intimité des grands hommes. Il était tellement satisfait et fier de sa réussite qu’il le montrait très ostensiblement, comme a pu l’écrire avec ironie une certaine Mme Colet dans un périodique de l’époque, la *Gazette anecdotique* : « Saint-Marc Girardin n’est-il pas tout entier peint dans ces quatre autres [vers] ? J’en atteste la mémoire de tous ceux qui le voyaient chaque jour, vers cinq heures, se promener majestueusement devant les bouquins des quais Conti et Malaquais :

« *D'une voix de crêcelle*
 « *Docte et grêle*
 « *Comme un vieux coq dans un jardin,*
 « *Girardin* ²⁵. »

Certes, à l’époque, on entrait sous la coupole à un âge moins élevé que de nos jours ; toutefois, Saint-Marc Girardin, âgé seulement de 43 ans, faisait partie des « jeunes » académiciens, avec certains romantiques qu’il avait vilipendés dans son ouvrage, tels Victor Hugo (qui y était entré à 39 ans, après plusieurs échecs) et Alfred de Vigny (qui y entrera plus tard, à 48 ans). Son ami de jeunesse, Silvestre de Sacy, y fut élu à son tour en 1854, à l’âge de 53 ans, tandis que Balzac, candidat depuis 1839, mourut onze ans plus tard sans avoir la satisfaction d’être accepté par le cénacle. Saint-Marc Girardin, jeune enseignant se bornant à éditer ses cours universitaires, n’avait produit aucune œuvre littéraire remarquable : son entrée assez prodigieuse parmi les Immortels s’explique davantage par ses relations que par ses talents.

Stendhal en fait un personnage de roman

Stendhal, qui avait rencontré à plusieurs reprises Saint-Marc Girardin chez Viollet-le-Duc, le considérait avec un immense mépris, à la fois pour ses idées littéraires et pour ses convictions politiques. En 1834 et 1835, lorsqu’il rédigea *Lucien Leuwen*, il lui consacra tout le 57^e chapitre, véritable chef-d’œuvre de satyre sociale et psychologique. Le futur académicien y figure sous le nom de

24. Sainte-Beuve, *Cahiers*, éd. R. Molho, Paris, Gallimard, 1973, p. 102, 112, 133.

25. Recueil de la *Gazette anecdotique – année 1876*, publié par G. d’Heylli, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1886, p. 186.

« M. des Ramiers » (allusion aux pigeons de la place Saint-Marc de Venise...) ; le voici reçu par le protagoniste, un brillant et désabusé sous-chef de bureau au ministère de l'Intérieur²⁶ :

« Depuis le commencement de la session, le métier de Lucien était fort amusant. M. des Ramiers, le plus moral, le plus fénelonien des rédacteurs du journal ministériel par excellence, récemment nommé député à Escorbiac, dans le Midi, à une majorité de deux voix, faisait une cour assidue au ministre [...]. « C'est un homme sans vues politiques », se disait celui-ci. »

Finalement, M. des Ramiers parvient à obtenir un rendez-vous auprès de Lucien Leuwen :

« Après un préambule du plus beau style et qui occuperait bien huit pages s'il était transcrit ici, M. des Ramiers exposa qu'il y avait des devoirs bien pénibles attachés aux fonctions publiques. Par exemple, il se trouvait dans la nécessité morale la plus étroite de réclamer la destitution de M. Tourte, commis à cheval des droits réunis, dont le frère s'était opposé de la façon la plus scandaleuse à la nomination de lui, M. des Ramiers. Cela fut dit avec des précautions savantes qui furent fort utiles à Leuwen pour le préserver d'un rire fou qui l'avait saisi à la première appréhension.

« De Fénelon demandant une destitution ! »

Lucien s'amusa à répondre à M. des Ramiers en son propre style, il affecta de ne pas comprendre la question, saisit de quoi il s'agissait, et força barbarement le moderne Fénelon à demander la destitution d'un pauvre diable demi-artisan qui, moyennant un salaire de onze cent francs, vivait, lui, sa femme, sa belle-mère et cinq enfants.

Quand il eut assez joui de l'embarras de M. des Ramiers, que le manque d'intelligence de Leuwen força à employer les façons de parler les plus claires, et par là, les plus odieuses et les plus contrastantes avec sa morale si douce, Lucien le renvoya au ministre et essaya de lui faire entendre que la présente conversation devait avoir un terme. Alors, M. des Ramiers insista et Lucien, ennuyé de la figure doucereuse de ce coquin, se trouva très disposé à le traiter durement. »

C'est en vain que M. des Ramiers implore Lucien Leuwen de bien vouloir se charger lui-même de cette basse besogne : ce dernier refuse.

26. Les passages suivants sont extraits du roman *Lucien Leuwen* de Stendhal, *op. cit.*, t. II, p. 343-347. Notons qu'il n'y a aucun doute possible concernant la véritable identité de M. des Ramiers, Stendhal lui-même ayant écrit dans la marge de son manuscrit : « Modèle : Saint-Marc Girardin et l'inspecteur des poids et mesures » (note à la page 517 du même ouvrage). La ville d'Escorbiac est bien sûr imaginaire, Saint-Marc Girardin ayant été élu, à cette époque, dans la circonscription de Saint-Yrieix, avec une majorité de trente-six voix et non de deux.

« M. des Ramiers rougit beaucoup, et comprit enfin qu'il fallait se retirer. « M. Tourte sera destitué, mais j'ai appelé bourreau ce nouveau Fénelon », se dit Lucien Leuwen. »

Dès lors, commence un véritable vaudeville. M. des Ramiers s'acharne sur le pauvre M. Tourte, entamant toutes sortes de démarches administratives pour obtenir sa destitution. Lucien Leuwen les contrarie, en faisant preuve d'une imagination bureaucratique exceptionnelle – Stendhal, qui était à l'époque consul de France à Civitavecchia, s'inspirait certainement de son expérience personnelle. M. des Ramiers, qui « passait pour un philosophe hardi et pour un novateur trop libéral », s'obstine dans sa volonté de persécution, se compromettant ainsi auprès de la femme du ministre de l'Intérieur, manipulée habilement par Lucien Leuwen. « L'auréole de vertu et de philanthropie du député journaliste » est sérieusement ébranlée et, finalement, « il y eut une allusion assez claire dans le *Charivari*, journal qui exploitait avec assez de bonheur la tartuferie de MM. du juste milieu. »

L'issue est ainsi retardée, mais demeure de toute façon inéluctable : « Ce ne fut que six mois après sa demande que M. des Ramiers put obtenir la destitution de M. Tourte ». Toutefois, le député doit en payer le prix : désormais discrédité auprès de la femme du ministre, son nom est effacé de la liste des personnalités invitées au ministère. « Au su de cet événement, une grande moitié du centre cessa de serrer la main au doucereux rédacteur du journal ministériel » et, lors de sa présentation à l'ambassadeur de Russie, ce dernier clame tout haut en le recevant : « Ah ! le des Ramiers de Tourte ! » Sur quoi, le Fénelon moderne devint pourpre, et le lendemain M. Leuwen père mit l'anecdote en circulation dans tout Paris. »

Mais le plus extraordinaire est que cette histoire ridicule est pourtant parfaitement véridique ! Elle fut rapportée par de nombreux journaux de l'époque, dont *La Gazette de France* des 9 et 10 décembre 1834 et surtout *Le Charivari* du 12 décembre 1834, cité par Stendhal dans son récit. Ce journal avait publié un article intitulé très explicitement : « L'ange Saint-Marc punit les méchants avec des destitutions ». Stendhal s'était permis de simples aménagements : la véritable victime ne se nommait pas Tourte, mais Maugrageas, et était vérificateur des poids et mesures de son état. Le pauvre homme s'était rendu coupable d'avoir un frère qui avait mal voté ; dès lors, « le poinçonnage des mètres, litres et stères ne pouvait rester entre les mains d'un ennemi de la résistance »²⁷. Ce que Stendhal n'avait pas raconté, c'est que la vengeance de Saint-Marc Girardin ne s'arrêta pas à ce père de famille sans fortune, chargé de trois enfants : elle s'étendit également à son frère ainsi qu'au frère d'un candidat de l'opposition. Car, circonstance aggravante, ils étaient tous également coupables d'occuper des postes à la préfecture, subalternes certes, mais qui pourraient se révéler utiles pour récompenser

27. Journal *L'Echo de Vésone*, cité en note dans Lucien Leuwen, op. cit., p. 517.

ser certains supporters du nouveau député, soucieux de se constituer une « clientèle » aux frais du contribuable. Tous furent renvoyés, victimes d'une véritable « nuit de Saint Barthélémy de fonctionnaires ! ».

Lucien Leuwen, roman inachevé, ne fut publié que bien des années plus tard, en 1894. Toutefois, cette histoire, où le comique le dispute à la mesquinerie, fut immédiatement connue du Tout-Paris et, si elle marqua définitivement Saint-Marc Girardin du sceau de la mesquinerie, elle le desservit également au plan politique, l'empêchant peut-être d'accomplir son ambition suprême : devenir ministre. Stendhal n'abandonna pas pour autant un personnage si délicieusement grotesque, se plaisant à le ranger parmi « les écrivains de la trésorerie, ceux qui mangent au budget », le plaçant parmi ceux « qui n'ont aucun style parce qu'ils méconnaissent le rapport du mot à l'idée » et le traitant de « chevalier of König von Janfoutre » (allusion au pro-germanisme de notre littérateur) ²⁸.

Le pédagogue

Les nombreuses études que Saint-Marc Girardin consacra à l'œuvre de Jean-Jacques Rousseau, publiées dans la *Revue des Deux-Mondes*, furent, après sa mort, réunies en deux volumes par les soins de sa famille. L'académicien n'appréhendait guère l'œuvre du philosophe genevois ; il lui reprochait non seulement son approche utopique des problèmes éducatifs, mais également d'avoir été « à l'origine d'une maladie nouvelle, plus fatale à la France que nos vieux préjugés, source première de nos révoltes et de nos désastres, la maladie du *moi* »²⁹. » En d'autres termes, comme l'écrivait Victor Hugo, si l'on est « tombé dans le ruisseau, c'est la faute à Rousseau »...

Saint-Marc Girardin incarnait en matière de pédagogie toutes les contradictions des orléanistes, soucieux de défendre les priviléges d'une petite élite sociale tout en voulant mettre en place un système éducatif libéré de l'emprise du clergé et capable d'améliorer le niveau scolaire de la population « car l'instruction primaire universelle, affirmait Guizot, est désormais une des garanties de l'ordre et de la stabilité sociale ». Il ne s'agissait donc pas de la même notion de laïcité que celle qui triomphera avec la III^e République : pour ces hommes d'ordre, il était essentiel que l'Etat puisse contrôler l'instruction publique, si nécessaire contre l'Eglise. Louis-Philippe s'était exprimé très clairement sur ce sujet : « Je n'aime pas les collèges ecclésiastiques, disait-il, on y enseigne trop aux enfants le verset du Magnificat : *depositum pontentes de sede*. » Nous avons vu que, cohérent avec lui-même, le roi avait scolarisé ses enfants à l'école publique et non chez les jésuites, comme les élites de l'époque en avaient l'habitude.

28. H. Martineau, *Petit dictionnaire Stendhalien*, Paris, éd. du Divan, 1948, p. 430-431.

29. A. Mézières, *Discours de réception à l'Académie française*, op. cit., p. 14. L'auteur attribue ces idées à Saint-Marc Girardin.

C'est sous cette orientation conservatrice qu'il faut comprendre le combat que Saint-Marc Girardin mena sa vie durant contre « le parti jésuite », pour la défense de l'université laïque et également en faveur d'une instruction primaire généralisée. Ses principes éducatifs ne visaient pas l'épanouissement de l'enfant, mais l'embriagement de la jeunesse dans un souci d'ordre, à l'exemple du système scolaire créé en Prusse par Frédéric II, qui n'avait pas hésité à étatiser les écoles dès 1763 et à décréter l'obligation scolaire jusqu'à l'âge de 13 ans.

Le 20 août 1833, Saint-Marc Girardin fut chargé de parcourir l'Allemagne méridionale afin d'y étudier les « écoles intermédiaires » (nous dirions aujourd'hui les collèges). Encore une fois, cette nomination avait été possible grâce à son réseau de relations : non seulement le ministre de l'Instruction publique qui l'avait désigné était Guizot (qu'il connaissait très bien, lui ayant succédé dans sa chaire à la Sorbonne), mais son ami de jeunesse Ximénès Doudan exerçait à l'époque les fonctions de chef de cabinet du duc de Broglie, ancien ministre de l'Instruction publique.

A son retour d'Allemagne, il rédigea un rapport en deux volumes intitulé *De l'instruction intermédiaire et de son état dans le Midi de l'Allemagne*. Dans cette œuvre volumineuse, il critiquait le système français, trop marqué par l'enseignement classique, conçu pour une élite littéraire mais inadapté à la formation des nouvelles couches sociales. Voici ce qu'il écrivait à ce sujet avec son bon sens habituel : « Ecoutez ce que disent un grand nombre de pères de famille : nos fils ne sont pas destinés à être des savants ; nous ne voulons pas en faire des poètes, des hommes de lettres... nous ne voulons pas qu'ils soient avocats, il y en a assez ; nous voulons qu'ils soient bons commerçants, bons manufacturiers, bons cultivateurs. Or, pour ces états, qui forment le cœur de la société, à quoi servent à nos fils le grec et le latin que vous leur enseignez et qu'ils oublient vite ? Tout le monde ne peut pas écrire, plaider, enseigner. Le plus grand nombre est hors du cercles des professions savantes. Que font nos collèges pour ce grand nombre ? Rien ou rien de bien... ³⁰ » Pour pallier ces carences, Saint-Marc Girardin préconisait la création de collèges dispensant un enseignement pratique, se singularisant notamment par l'apprentissage d'une langue étrangère contemporaine à la place du grec et du latin.

Ce projet, incontestablement innovateur, était toutefois « corrigé » par certaines précautions cohérentes avec l'esprit conservateur et élitaire de notre pédagogue. Pour lui, l'enseignement « populaire » devait avoir un but uniquement utilitaire, et en aucun cas constituer un apprentissage de la liberté. Au contraire, il préconisait pour ces écoles « usuelles » (c'est ainsi qu'il les appelait) le renforcement de l'enseignement religieux car « créer des écoles industrielles sans enseignement religieux, c'est organiser la barbarie [...] La religion est l'éducation de ceux qui n'en ont pas d'autre ³¹ ». Ses soucis rejoignaient ceux de toute une par-

30. Propos de Saint-Marc Girardin cités par le journal *L'Eclair* du 6 septembre 1898 ; à cette époque, ce journal les considérait encore d'une extrême actualité.

31. T. Froment, *Saint-Marc Girardin pédagogue*, *op. cit.*, p. 21.

tie de l’élite incroyante de l’époque, se tournant « brusquement vers l’Eglise comme vers une force susceptible de maintenir le peuple dans l’obéissance [...] Ces bourgeois, maîtres et profiteurs de la société, offrent aux “esclaves” en révolte le dérivatif d’une religion qu’ils ignorent eux-mêmes et à laquelle ils sont décidés à rester étrangers ³² ».

L’intérêt qu’il manifestait pour les questions pédagogiques le fit nommer en 1838 au Conseil royal de l’Instruction publique. Il y défendit les principes du monopole de l’Université et de l’instruction primaire obligatoire, ce qui devait le préparer à ses futures fonctions parlementaires.

Le député

C’est dans le domaine politique que Saint-Marc Girardin jouera le rôle le plus important. La monarchie de Juillet, avec la loi du 15 avril 1831, en abaissant le cens requis pour l’éligibilité de 1 000 à 500 francs et le droit de vote de 300 à 200 francs, avait aménagé, sans véritablement le bouleverser, le suffrage censitaire en vigueur sous la Restauration.

Mais peut-on vraiment parler d’élections avec un corps électoral si restreint et un système de corruption généralisé au profit des candidats officiels ? Stendhal dira de Saint-Marc Girardin qu’il avait été « nommé député » grâce, notamment, à l’appui du gouvernement. Afin de limiter encore les risques, le littérateur porta son choix sur le Limousin, une région rurale où il n’avait guère d’attaches, mais qui semblait pouvoir lui assurer plus facilement son élection que la région parisienne où, traditionnellement, les électeurs votaient « mal ». Ayant acheté expressément une maison bourgeoise à Picq ³³, commune de Vicq-sur-Breuilh (arrondissement de Limoges, dans la Haute-Vienne ³⁴), il fut élu une première fois député du 4e collège de ce département, dans la circonscription de Saint-Yrieix, le 21 juin 1834, par 97 voix contre 61 à M. Gondinet, sur un total de 167 votants et 185 inscrits ³⁵; puis réélu dans la même circonscription le 4 novembre 1837 par 118 voix (192 votants, 229 inscrits).

Dans ce microcosme électoral réservé à quelques notables de bon aloi, socialement et politiquement très homogènes, il n’y avait guère de place pour les combats politiques acharnés, ce qui ressort clairement d’un rapport confidentiel

32. A. Dansette, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, éd. revue et corrigée. Paris, 1965, p. 282.

33. De nos jours, il ne reste de cette maison que des ruines inhabitées.

34. Ce choix avait-il été inspiré par les conseils de son ami de jeunesse, Alexis de Jussieu, à l’époque préfet dans le département limitrophe de la Vienne ?

35. C’est à la suite de cette élection que Saint-Marc Girardin poursuivit de sa vindicte M. Maugrageas, vérificateur des poids et mesures, coupable de « mal penser » politiquement (*voir supra*).

du préfet de la Haute-Vienne adressé au ministre de l'Intérieur. Rendant compte des résultats et de l'ambiance lors des élections du 9 juillet 1842, ce haut fonctionnaire écrivait : « Les opérations ont eu lieu avec un ordre et une solennité telles que les prémisses ne donnaient pas lieu d'espérer. M. Saint-Marc Girardin a pu, après son élection, prononcer une allocution qui a été écoutée par tous avec un respectueux silence, ce qui fait autant d'honneur au parti vainqueur qu'au parti vaincu ³⁶. »

Rappelons brièvement quelle était la situation politique à la Chambre des députés à partir de 1836. L'opposition républicaine, dangereuse dans le pays, ne comptait guère dans cette assemblée en raison du scrutin censitaire et, également, de la répression qui ne l'épargnait pas ; les journaux républicains étaient *Le National* et *La Réforme*. Ce qu'on appelait la « gauche dynastique », avec notamment Odilon Barrot, réclamait des réformes et plus particulièrement l'abaissement du cens ; son journal était *Le Siècle*. Mais la grande majorité des députés constituait ce que nous définirions aujourd'hui comme étant le « centre », lui-même divisé en trois groupes. Le centre-gauche, dirigé par Thiers, et dont l'organe était *Le Temps*, se revendiquait des principes de la monarchie constitutionnelle à l'anglaise, tandis que le « marais », fluctuant en fonction des circonstances politiques, se regroupait autour du journal *Le Constitutionnel*. Le principal chef de file du centre-droit était Guizot, qui réclamait pour le roi un rôle prioritaire dans le gouvernement du pays et le choix des ministres : ses idées inspiraient *Le Journal des débats*. Pour terminer, les légitimistes, avec *La Gazette de France*, étaient politiquement marginalisés.

Saint-Marc Girardin se situait donc dans les rangs du centre-droit, parmi les partisans de ceux qui affirmaient que « le trône n'est pas un fauteuil vide ». D'une façon générale, la monarchie de Juillet laissera à la postérité le souvenir d'une Chambre des députés dominée par le pouvoir exécutif, avec des élus « croupions » parmi lesquels on comptait une masse de députés-fonctionnaires soucieux uniquement de ne pas compromettre leur carrière administrative par des votes susceptibles de contrarier la politique gouvernementale.

Sur la question essentielle de l'élargissement du corps électoral, qui provoquera en 1848 la chute du régime, la plupart des sensibilités politiques s'accordaient sur la nécessité de prévoir une augmentation du nombre d'électeurs, y compris les légitimistes : les ultras de 1816 n'avaient-ils pas proposé l'abaissement du cens à cinquante francs ? Seuls, les amis de Saint-Marc Girardin, très puissants à la Chambre des députés, y étaient radicalement opposés et apportaient comme unique réponse à la demande de plus en plus pressante de l'opinion publique les mots célèbres de Guizot : « Enrichissez-vous », et vous deviendrez électeurs. Les orléanistes avaient peur qu'une augmentation du nombre des élec-

36. Rapport confidentiel adressé le 19 juillet 1842 par le préfet de la Haute-Vienne au ministre de l'Intérieur au sujet des élections du 9 juillet 1842. Arch. dép. Haute-Vienne, 3 M 131.

teurs ne favorise l'opposition. Guizot y était farouchement opposé et avait coutume de dire que soit la réforme électorale n'aurait pas de grande conséquence, et dans ce cas elle serait inutile, soit elle bouleverserait la composition de la Chambre des députés... ce qu'il fallait éviter ! Toutefois, si les électeurs passeraient effectivement, avec l'enrichissement du pays, de 168 000 au début des années 1830³⁷ à 240 000 à la veille de 1848, cela représentait peu de chose sur une population de 32 millions d'habitants désormais largement scolarisée et consciente de ses droits. Ce manque de légitimité sera fatal au régime.

En attendant, les joutes parlementaires se poursuivaient, mais Saint-Marc Girardin, « l'homme qui improvisait dans une chaire avec une facilité si merveilleuse, était loin d'obtenir le même succès dans une assemblée politique³⁸ ». En dépit d'une intense activité, il joua donc toujours au Palais-Bourbon un rôle assez secondaire.

En 1836, le comte de Molé était nommé à la tête du gouvernement, mais c'était le roi qui, de fait, dirigeait les affaires du pays. Les députés ayant réalisé une alliance contre ce qu'ils appelaient « le ministère de la Cour », Louis-Philippe fit dissoudre la Chambre. La campagne électorale de 1839 opposa les partisans de la « coalition » à ceux favorables à la prééminence du roi, qui furent vaincus par le verdict des urnes : les 221 députés inconditionnels de la monarchie furent ainsi réduits à 190 ou 200. Saint-Marc Girardin se plaçant parmi eux, il perdit son siège au profit de son adversaire, M. Jean-Charles Coralli³⁹. Son ami de jeunesse, Alexis de Jussieu, connut une vicissitude analogue : élu député de la Vendée, il perdit également son siège en 1839.

Toutefois, les formations qui componaient la « coalition » se trouvèrent dans l'impossibilité de s'accorder et de fonder un gouvernement stable et, en 1840, Guizot fut appelé au pouvoir. Son programme consistait à exécuter fidèlement la volonté du roi et à s'opposer fermement à toute réforme. Le chef de file de son parti étant aux commandes, Saint-Marc Girardin fut réélu le 9 juillet 1842 avec 131 voix contre 92 au député sortant, M. Coralli (sur un total de 227 votants et 251 inscrits). Les électeurs le confirmèrent encore à son poste le 1^{er} août 1846 par 174 voix (202 votants, 271 inscrits).

Par la suite, Saint-Marc Girardin resta jusqu'à la fin du régime un soutien indéfectible à la majorité gouvernementale, se faisant parfois remarquer dans

37. Depuis la réforme électorale de 1832, la Grande-Bretagne comptait environ 800 000 électeurs (en augmentation régulière) pour une population moins importante.

38. E. de Mirecourt, *Les Contemporains : Saint-Marc Girardin*, *op. cit.*, p. 48-49.

39. M. Jean-Charles Coralli (1801-1851), avocat à Limoges, opposé au gouvernement de Louis-Philippe, siégea à la Chambre dans les rangs de l'opposition dynastique. Après la révolution de février 1848, il se déclara républicain et combattit la politique autoritaire du prince-président.

l'hémicycle en raison de son talent oratoire. Il produisit une activité parlementaire variée et soutenue pouvant se classer en quelques grands domaines⁴⁰:

- les affaires financières (interventions au sujet du budget de l'Etat en 1836, 1838 et 1839 ; des crédits extraordinaires en 1837 et 1844 ; des Caisses d'épargne en 1835 et 1845, etc.) ;
- les problèmes liés à la colonisation de l'Algérie (interventions au sujet des troupes arabes irrégulières en 1837 ; de l'expédition en Kabylie en 1845 ; des besoins religieux de l'armée d'Afrique en 1838 ; de l'administration civile en Algérie en 1845, etc.) ;
- la question d'Orient (interventions au sujet de l'emprunt grec en 1837, 1842, 1844, 1847 ; du palais de France à Constantinople en 1843 ; du consulat à Belgrade en 1837 ; des affaires de la Grèce en 1846 ; des persécutions contre les chrétiens d'Albanie en 1846, etc.) ;
- la réforme de l'administration (interventions au sujet des attributions des conseils généraux et des conseils d'arrondissement en 1837 ; des conditions d'admission et d'avancement dans les emplois des services publics en 1844 ; du projet de loi d'organisation du Conseil d'Etat en 1845, etc.) ;
- l'instruction publique (interventions au sujet du projet de loi concernant l'instruction secondaire en 1837 ; du budget de l'Instruction publique en 1838 ; du traitement des professeurs suppléés par des agrégés en 1832 ; de la rétribution payée pour frais d'études dans les collèges royaux en 1846 ; encore un projet de loi sur la réforme de l'instruction secondaire en 1848, etc.).

Son cursus personnel le préparait plus particulièrement à s'intéresser à ce dernier domaine. Soucieux d'améliorer le niveau scolaire du pays et de dégager l'école de l'emprise ecclésiastique, le ministère de François Guizot parvint à accomplir une œuvre remarquable et injustement méconnue en matière d'instruction publique. En ce qui concerne plus particulièrement l'enseignement primaire, il obligea chaque commune, dès 1833, à entretenir une école primaire gratuite. Le résultat fut qu'en 1848, les deux tiers des conscrits français savaient lire, écrire et compter.

Après ce premier chantier, Guizot voulut s'attaquer à l'enseignement secondaire, déposant en janvier 1836 un projet de loi favorable à la liberté de l'enseignement qui donnait satisfaction aux revendications du clergé tout en maintenant un droit de regard de l'Etat sur le fonctionnement des établissements scolaires tenus par des religieux. Saint-Marc Girardin fut nommé rapporteur de la commission et il lut son rapport à la Chambre lors de la séance du 14 juin 1836. Gouvernement et commission se trouvaient d'accord sur la majorité des points, sauf au sujet du statut des petits séminaires : pour le gouvernement, ces établissements devaient rester publics, pour Saint-Marc Girardin et la commission, ils devaient devenir privés. La discussion occupa douze séances, du 14 au 29 mars 1837, avec un rôle particulièrement actif de Saint-Marc Girardin.

40. Tables nominatives pour les périodes 1834-1839, 1842-1848 et 1871-1873, Arch. Ass. nat.

Mais le rapporteur connut son plus grand succès de tribune en défendant avec force le principe du maintien des bourses dans les collèges communaux, que certains députés, M. Salverte et M. Prunelle en tête, voulaient supprimer au nom d'un certain libéralisme économique. Notons que la charge financière pour l'Etat était des plus légères, le nombre des boursiers concernés, sur tout le territoire national, étant à l'époque seulement de 117. Toutefois, ne nous y trompons pas, il ne s'agissait pas de défendre une politique de promotion sociale qui n'existant point, mais bel et bien d'un réflexe de solidarité de classe, comme Saint-Marc Girardin le déclarait lui-même très clairement : « Les bourses viennent en aide aux pères de famille qui, parvenus par leur énergie, leur mérite, aux premiers rangs de la bourgeoisie, soit dans la magistrature, soit dans l'armée, n'ont pas assez de fortune pour donner à leurs fils une éducation convenable. Les priverait-on de ce secours⁴¹ ? » Sensible à cet argument, l'Assemblée maintint le système des bourses.

La loi fut finalement votée le 29 mars 1837, à une majorité de 29 voix seulement ; peine perdue, car le texte ne survécut guère au cabinet et, ne pouvant de ce fait être examiné par la Chambre des pairs, n'entra jamais en vigueur. Saint-Marc Girardin partagea donc avec le régime philippiste l'échec de ce vaste projet de réforme de l'instruction publique secondaire qui devint plus tard l'un des chantiers les plus remarquables de la III^e République.

La monarchie de Juillet apparaissait comme un régime solide. En réalité, il était miné par de graves dissensions internes opposant les deux grandes familles monarchistes, les légitimistes et les orléanistes. La crise se manifesta au grand jour en 1843, à l'occasion de ce qu'on appela « l'affaire des pèlerins de Belgrave-Square ». Le duc de Bordeaux, essayant de ranimer le parti légitimiste après la mort de Charles X, s'était rendu en visite à Londres, où un millier de manifestants français, conduits par Chateaubriand, l'avait acclamé du nom de roi devant sa résidence, l'hôtel Belgrave-Square. Contrariée par ces débordements, la majorité orléaniste de la Chambre avait voulu voter la motion suivante : « La conscience publique flétrit de coupables manifestations ». Un débat acharné s'engagea, certains représentants, soucieux de ne pas couper les ponts avec le parti légitimiste, proposant de remplacer le verbe « flétrir » par « réprouver », moins infamant ; mais, finalement, cette grande affaire se termina par le maintien du premier terme. Saint-Marc Girardin fut des députés qui avaient voté d'emblée en ce sens.

Ce fut un régime usé par un immobilisme borné qui sombra soudainement en février 1848. Saint-Marc Girardin figura en qualité de ministre de l'Instruction publique dans le dernier gouvernement projeté par le roi Louis-Philippe dans la

41. Discours de Saint-Marc Girardin à l'Assemblée, cité par T. Froment, *Saint-Marc Girardin pédagogue*, *op. cit.*, p. 32. Cet apologiste de Saint-Marc Girardin prend néanmoins le soin de préciser dans son commentaire : « Aujourd'hui, [...] on arrive à un total d'environ 5 000 bourses en 1885 ; peut-être l'éloquent rapporteur de 1837 trouverait-il cette augmentation excessive. »

vaine tentative de faire face à l'émeute⁴². On écrira à son sujet qu'ayant été ministre durant vingt-quatre heures, il « rappelle ce consul, dont Cicéron a dit qu'il n'eut pas le temps de se coucher durant sa magistrature⁴³! »

Sa traversée du désert

Quelle était l'analyse que Saint-Marc Girardin faisait, à cette époque, de la révolution de 1848 et de l'avenir politique des orléanistes ? Pour lui, 1848 n'avait aucune signification. Ce non événement pouvait se résumer à une série de petites erreurs et de hasards successifs, qui avaient abouti à un grand bouleversement sans lendemains ; les tenants de la monarchie de Juillet n'avaient aucun reproche substantiel à se faire, aucun enseignement à en tirer. Dès lors, il était convaincu que la monarchie constitutionnelle avait toutes les chances de revenir aux commandes. Toutefois, écrivait-il en 1858, pour éviter d'autres égarements, il fallait « donner à l'autorité monarchique plus que quelques-uns des libéraux de 1830 ne voulaient lui donner » ; car, « en France, c'est sur le pouvoir monarchique qu'il faut s'appuyer pour contenir et pour diriger la démocratie⁴⁴ ». Saint-Marc Girardin restait donc totalement imperméable aux grandes aspirations démocratiques manifestées par le pays. On peut dire que, dès cette époque, il cessa d'être un conservateur pour devenir un réactionnaire, envisageant anachroniquement, comme seul aménagement institutionnel souhaitable, le renforcement des pouvoirs dévolus au roi.

En attendant la chute de la II^e République, puis du Second Empire, Saint-Marc Girardin s'éloigna de la vie politique. Son ancien adversaire aux élections de 1839 et 1842, M. Jean-Charles Coralli, revint le 23 avril 1848 au Palais-Bourbon comme représentant de la Haute-Vienne et fut encore réélu à l'Assemblée législative le 13 mai 1849, prenant place parmi les républicains modérés.

Lors du coup d'Etat du 2 décembre 1851, Thiers, chef de file des orléanistes, fut arrêté au petit matin dans sa maison puis conduit à la frontière. Au total, 5 représentants de l'Assemblée furent condamnés à la déportation, 65 expulsés du pays et 18 éloignés de France, sans compter le Dr Baudin, tué sur une barricade. Le nouveau régime ne fit pas preuve de tolérance avec les opposants ; mais Saint-Marc Girardin ne fut guère inquiété, car la police impériale savait qu'il n'y avait rien à craindre de ce notable qui, à 25 ans déjà, clamait : « En politique, soyez

42. A cette occasion, Saint-Marc Girardin aurait-il reçu le titre de comte ? C'est ce que déclare le *Dictionnaire biographique et historique illustré de la Haute-Vienne* dans la notice le concernant. Cette affirmation nous semble très douteuse, l'intéressé et ses descendants n'ayant jamais fait état de ce titre.

43. *Grand Dictionnaire Larousse du XIX^e siècle*, rubrique « Saint-Marc Girardin ».

44. Saint-Marc Girardin, *Souvenirs et réflexions d'un journaliste*, op.cit., conclusion, p. 491-492.

bourgeois, car vous n'aurez ni déclamations révolutionnaires ni superstitions royalistes⁴⁵! » Et, en effet, après l'instauration du régime impérial, Saint-Marc Girardin persista certes dans sa fidélité à la monarchie philippiste, mais sans pour autant s'engager dans une opposition résolue et dangereuse à la manière d'un autre Immortel qu'il avait croisé et méprisé quai de Conti, Victor Hugo. C'est ainsi qu'il poursuivit sans difficultés particulières sa collaboration avec *Le Journal des débats*. « L'organe orléaniste, rédigé par des écrivains et des professeurs (Saint-Marc Girardin, Laboulaye, John Lemoinne), menait une opposition discrète par sous-entendus afin de ne pas donner prise aux rigueurs de l'administration⁴⁶. »

Une fois seulement, Saint-Marc Girardin connut des difficultés avec la censure impériale, pour des propos au demeurant assez anodins. « Nous ne voulons pas discuter avec M. Troplong », président du Sénat, « sur les principes fondamentaux de la constitution de 1852 », écrivait-il dans *Le Journal des débats* ; « nous en viendrons peut-être à dire, avec l'assentiment de bien du monde, que le principe fondamental de la constitution de 1852, c'est l'empereur, et que c'est se laisser aller à une illusion de jurisconsulte, toujours trop facilement épris des textes, que de croire que c'est l'Empire qui soutient l'empereur, et non pas l'empereur qui soutient l'Empire. » Avec ces propos ampoulés et circonspects, Saint-Marc Girardin était allé au bout de ce que la prudence et les convenances pouvaient lui permettre. *Le Journal des débats* fit l'objet d'un avertissement et notre pamphlétaire ne renouvellera plus son « exploit ». Dès lors, les ministres du Second Empire, moins bienveillants que ceux de Charles X, n'auront plus à se plaindre de lui.

Cette attitude précautionneuse lui permit de conserver la plupart des avantages obtenus sous le régime précédent. Ainsi, non seulement il resta membre du conseil de l'instruction publique, mais il poursuivit également ses cours à la faculté de lettres, contrairement à d'autres professeurs de l'Université, tels Guizot, Michelet et Victor Cousin qui, certainement moins « souples », furent révoqués. Rappelons que le régime impérial avait véritablement « embriagé » l'Université, contraignant les enseignants à assister à la messe du Saint-Esprit le jour de la rentrée et interdisant le port de la barbe, considéré comme le « dernier vestige de l'anarchie ».

Toutefois, on n'est jamais assez prudent avec une dictature. C'est ainsi qu'en 1853, alors qu'il commentait, devant un amphithéâtre rempli d'étudiants, une tragédie médiocre de Corneille, *L'Attila*, Saint-Marc Girardin eut la maladresse de citer une certaine phrase de l'auteur pouvant être interprétée de façon polémique, « à qui regarde bien, l'empire est quelque chose et l'empereur n'est rien », ce qui suscita de « légères rumeurs sur quelques bancs ». Ces faits furent

45. Saint-Marc Girardin pédagogue, *op. cit.*, p. 8.

46. S. Charléty, *Histoire de France contemporaine*, t. VI, Paris, Librairie Hachette, 1921, p. 265.

portés à la connaissance du ministre de l'Instruction publique qui somma Saint-Marc Girardin de s'expliquer. Le professeur répondit par une lettre compliquée et bavarde, dans laquelle il concluait que « la rumeur n'alla pas jusqu'au rire, ni surtout jusqu'à l'applaudissement, que j'aurais vivement réprimé. Permettez-moi de vous le dire avec une franchise un peu vaniteuse : je n'ai jamais passé pour un sot et pour un maladroit ⁴⁷ ». Le gouvernement impérial fut rassuré par la lâcheté de la réponse et ne sanctionna pas le professeur pour cette peccadille.

Du reste, dans le cadre de son enseignement, Saint-Marc Girardin demeurait un ferme partisan du « parti de l'ordre ». S'il se trouvait en désaccord avec le Second Empire, ce n'était pas en raison de sa politique autoritaire, mais bien davantage à cause de certains aspects « plébériens » de ce régime qui, en recourant au plébiscite, donnait la parole aux couches populaires – les « estomacs », comme il les appelait – et qui remplaçait les assemblées de notables par des fonctionnaires nommés.

Désœuvré en raison des circonstances politiques, Saint-Marc Girardin porta tout son intérêt à ce qu'on appelait à l'époque « la question d'Orient », devenant le défenseur des chrétiens d'Europe orientale et d'Asie Mineure persécutés par les Turcs. Il effectua ainsi plusieurs voyages sur les lieux, entretenant par la suite des contacts épistolaires avec certains ressortissants de ces pays, et publia ses réflexions dans plusieurs ouvrages parus entre 1852 et 1862. La solution qu'il préconisait était très prudente et refusait pour ces peuples l'indépendance complète, mais également l'égalité de droits politiques et civils dans le cadre d'un Empire ottoman rénové. Saint-Marc Girardin envisageait une solution plus conforme à ce qu'il appelait « les mœurs de l'Orient », à savoir la reconnaissance légale des diverses nationalités composant cet empire, avec des statuts et priviléges particuliers pour chacune, garantis par des traités signés avec les puissances étrangères. Ces idées étaient incontestablement généreuses, mais dans ce domaine comme dans tous les autres, Saint-Marc Girardin se montrait incapable d'être « visionnaire » et d'envisager la création des futurs Etats indépendants de Bulgarie, Serbie, Albanie et, plus tard, du Moyen-Orient.

Toujours partiellement désœuvré, il entama également, à partir de 1869, une collaboration avec *Le Journal des savants* où il remplaça Sainte-Beuve.

Le 1^{er} juin 1863, il essaya un retour en politique, mais échoua comme candidat indépendant au Corps législatif dans la 2^e circonscription de la Haute-Vienne, réunissant seulement 3 255 voix contre les 25 411 du candidat officiel, M. Adrien Calley-Saint-Paul ⁴⁸. La comparaison avec les élections de l'époque de

47. *Saint-Marc Girardin pédagogue*, *op. cit.*, p. 41-43.

48. Adrien Calley-Saint-Paul (1808-1873), banquier, gendre du physicien Gay-Lussac, joua un rôle assez important dans la vie politique du Second Empire ; caractère indépendant, il fut un des rares députés qui ne vota pas la déclaration de guerre de 1870.

la monarchie de Juillet était édifiante : le corps électoral avait été multiplié par 100/150, et on imagine facilement notre académicien mal à l'aise au contact de ces nouveaux électeurs à qui il déniait le droit de vote quelques années auparavant.

Faute de pouvoir relancer sa carrière politique, il participa avec Ernest Legouvé, Odilon Barrot, Edgar Laboulaye, Frédéric de Lesseps et d'autres à la tenue de conférences littéraires à la salle Barthélémy sur les Champs-Elysées. Le but officiel était de manifester la solidarité de l'opinion publique française avec les patriotes polonais, opprimés par le régime tsariste ; mais, en réalité, ces opposants, réduits jusque-là au silence, souhaitaient contourner les interdictions du régime impérial et, en se donnant l'occasion de se compter, exprimer leurs opinions dissidentes.

Saint-Marc Girardin fut notamment chargé du discours d'ouverture, véritable performance de prudence rhétorique. Ecouteons-le : « Nous avons promis de ne pas faire ici de la politique, et nous n'en ferons point. Mais nous pouvons dire, sans manquer à notre engagement, qu'il y a, entre nous, un sentiment d'attachement à une cause généreuse. [...] Je voudrais remercier publiquement M. Duruy », le ministre de l'Instruction publique, « de la bienveillance sympathique qu'il nous a montré en nous accordant l'autorisation d'ouvrir nos conférences ; mais je crains que faire l'éloge d'un ministre, ce ne soit faire de la politique ! » Il terminait par une pique très discrète au régime impérial : « Il y a 30 ou 40 ans, l'âge où nous vivons aujourd'hui, où nous parlons, était l'âge à venir. Assurément cet âge actuel est excellent, mais je vous assure qu'on me l'avait promis encore meilleur qu'il ne l'est ⁴⁹ ! » Toujours satisfait de lui-même, Saint-Marc Girardin demeurait incapable de comprendre que l'opinion publique demandait désormais aux hommes politiques des idées et des engagements, et pas seulement des finesse oratoires.

Son retour aux affaires

« Hegel note quelque part que tous les grands événements et personnages historiques surviennent pour ainsi dire deux fois. Il a oublié d'ajouter : une fois comme tragédie et la fois d'après comme farce ⁵⁰. »

Après la défaite militaire de 1870, les débats, lors des élections départementales des députés à l'Assemblée nationale, ne portaient que sur un seul point : doit-on, oui ou non, traiter avec la Prusse ? La population française, dans sa grande majorité, était lasse de la guerre et, les républicains incarnant la résistance à

49. Discours de Saint-Marc Girardin dans *Conférences littéraires de la salle Barthélémy*, Paris, Librairie académique, 1864, p. 2-9.

50. Karl Marx, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Editions Sociales/Méssidor, 1984, p. 69.

l'ennemi, les électeurs firent un triomphe aux candidats royalistes. Orléanistes et légitimistes revinrent donc en force à l'Assemblée, convaincus que la restauration du roi était désormais imminente.

C'est dans ce contexte que Saint-Marc Girardin fut élu à l'Assemblée nationale, le 2 février 1871, en qualité de représentant de la Haute-Vienne, premier sur une liste comportant sept candidats « libéraux et indépendants ». Il avait été élu triomphalement, obtenant 43 880 voix sur 62 174 votants et 87 375 inscrits⁵¹, contre 18 745 seulement à son adversaire, le candidat républicain Georges Périn. Saint-Marc Girardin siégea au centre-droit, dans une chambre largement acquise aux monarchistes, et soutint au départ la politique du gouvernement, non seulement en raison du danger de la situation, mais également à cause des opinions royalistes qu'on prêtait alors à « Monsieur Thiers ». Fort de ses relations et de sa longue expérience politique, il apparut d'emblée comme un des « leaders » du parti conservateur.

Une des toutes premières décisions de la nouvelle Assemblée, réunie à Bordeaux, consista à nommer une commission chargée d'accompagner les trois ministres (Thiers, Jules Favre et Ernest Picard) devant se rendre à Versailles afin de négocier la paix avec Bismarck. Parmi les quinze membres de cette commission, coudoyant d'Aurelles de Paladines, de Mérode et Barthélémy Saint-Hilaire, se trouvait Saint-Marc Girardin, dont le fils Barthélémy était à ce moment prisonnier de guerre en Allemagne. Les préliminaires de la paix, prévoyant notamment la cession de l'Alsace-Lorraine, furent signés le 26 février 1871.

Mais, entre-temps, la politique intérieure avait retrouvé ses droits. Le 8 février 1871, le manifeste du comte de Chambord fut publié et sonna le glas des espoirs d'une restauration monarchiste rapide. Conséquence de cette extraordinaire maladresse, lors des élections complémentaires du 2 juillet 1871, les républicains l'emportèrent largement, obtenant 99 sièges contre seulement 3 pour les bonapartistes, 9 pour les orléanistes et 3 pour les légitimistes. Il était clair que la majorité monarchiste, encore puissante à l'Assemblée nationale, n'existant plus dans le pays : « Nous étions monarchistes, et le pays ne l'était pas », déclara, lucide, le vicomte de Meaux. Prenant acte de la situation, le 31 août 1871, la loi Rivet attribua à Thiers le titre de « président de la République ». Mais Saint-Marc Girardin n'évolua pas, campant sur des positions très conservatrices et résolument antirépublicaines qui, bientôt, devinrent surannées. Il fut nommé vice-président de l'Assemblée et prit la direction d'un groupe qui commença à attaquer la politique de Thiers, désormais soupçonné de vouloir trahir son camp.

51. Les autres candidats de la même liste, équitablement répartis entre propriétaires terriens et magistrats, étaient : MM. Benoist du Buis, président de la société d'Agriculture, Charles Charreyron, propriétaire, Mallevergne, président à la cour de Limoges, Peyramont, conseiller à la Cour de cassation, Soury-la-Vergne, propriétaire, et Tessereing de Bort, président du comice d'Ambazac.

Mêlant sa voix à celles de la droite la plus extrême, il vota successivement et de façon très significative :

- pour la paix avec l'Allemagne victorieuse ;
- pour les prières publiques en « expiation » de la défaite ;
- pour l'abrogation des lois d'exil visant la Maison de France, afin de permettre aux candidats au trône de rentrer en France ;
- pour le pouvoir constituant de l'Assemblée, contre la dissolution et l'élection d'une assemblée constituante.

Inquiets de la montée en puissance des « radicaux », les conservateurs décidèrent d'envoyer à Thiers une délégation de neuf membres chargée de plaire à la cause monarchiste et de sommer leur ancien chef de se désolidariser des républicains. Dans cette délégation, avec le général Changarnier, les ducs de La Rochefoucauld et de Broglie, se trouvaient également quelques bourgeois parmi lesquels Saint-Marc Girardin. Thiers les reçut avec bienveillance, mais finalement les renvoya ironiquement : « Que voulez-vous, leur dit-il, la République est de ces choses que l'Empire nous a léguées... »

Les membres de la délégation firent connaître leur déception dès le lendemain par un communiqué solennel qui n'obtint pas l'effet escompté, l'opinion publique trouvant la réponse de Thiers particulièrement amusante. De nombreux pamphlétaires se souvinrent d'une délégation similaire, datant de 1848, qui avait déjà sombré dans la risée : à l'époque, ces personnages compassés avaient été traités de « burgraves » ou encore de « bonnets à poil », en référence aux couvre-chefs de la garde nationale. Car, à la veille d'une insurrection, Charles X s'était exclamé : « Il suffira d'un bonnet à poils sur les tours de Notre-Dame pour tout faire rentrer dans l'ordre » ; la suite est connue... Cette dernière appellation eut un succès particulier et, dès lors, les membres de la délégation reçue par Thiers devinrent des « bonnets à poil ». Comble de la honte, *Le Journal des débats*, qui depuis peu avait échappé à la direction de la dynastie Bertin, évoluait désormais vers des positions moins archaïques et s'associa à l'hallali, poussant Saint-Marc Girardin, dès le 28 juin, à mettre fin à quarante-cinq ans de collaboration. Il entra aussitôt au *Journal de Paris*, beaucoup plus conservateur.

Désormais, un grand nombre d'orléanistes était prêt à accepter le principe que la restauration monarchique ne se ferait pas tout de suite ; et, en attendant le décès du comte de Chambord, qui débloquerait la situation, il fallait bien « nommer » le nouveau régime, car la nature a horreur du vide. Mais les radicaux, encouragés par l'évolution de l'opinion publique, devenaient exigeants et se méfiaient à présent de ces « républicains par opportunité » ; Gambetta le clama clairement, à l'occasion d'un discours retentissant tenu à Grenoble. Saint-Marc Girardin s'en indigna dans une lettre ouverte adressée au *Journal des débats* : « On veut une pénitence publique faite par les suspects de souvenirs ou d'espérances monarchiques, le tout pour le plus grand honneur de ceux qui se croient les dépositaires jurés de l'orthodoxie républicaine ! » Pour sa part, le quotidien *La République Française* s'en réjouit : « Si le discours de Grenoble a eu pour

effet, comme cela est possible, de mettre en déroute M. de Broglie et M. Saint-Marc Girardin, et tous les meneurs de la droite et du centre droit qui allaient se rallier à la République et même la proclamer et la constituer à leur façon en rentrant à Versailles le mois prochain [...], le discours de Grenoble est un coup de maître ! »

Toutefois, les débats politiques restaient dominés par le problème de la défaite et de ses conséquences pour le pays. En février 1873, Saint-Marc Girardin remit un rapport, considéré comme très partial, sur le fonctionnement du gouvernement de la Défense nationale, qu'il accusait d'avoir mal dirigé les opérations militaires. Le principal mis en cause, le général Trochu, se défendit en publiant un ouvrage dans lequel il récusait les griefs et accusait de partialité la commission d'enquête⁵².

La même année, le dernier soldat prussien quitta le territoire français. Fallait-il adresser des félicitations solennelles à M. Thiers pour l'œuvre accomplie ? La droite hésitait, car cet homme était en train de bâtir la république... Saint-Marc-Girardin monta à la tribune et proposa le texte suivant : « L'Assemblée [...] heureuse d'avoir ainsi accompli une part essentielle de sa tâche [...] vote des remerciements solennels à M. Thiers, président de la République, et au gouvernement⁵³. » Ce fut l'une de ses dernières interventions politiques, que Daniel Halévy commente ainsi : Saint-Marc Girardin proposa ce texte « sans adresse, en une conjoncture où il en fallait beaucoup » ; il n'accueillit que « murmures et rires à gauche : l'Assemblée se félicitant elle-même, belle trouvaille⁵⁴ ! » Finalement, Thiers fut acclamé, conformément à la motion, mais la droite conservatrice fut discréditée une fois de plus.

Saint-Marc Girardin présidait la Chambre le jour où M. Buffet fut élu président en remplacement de M. Grévy, prélude au renversement de Thiers. Toutefois, il ne put guère goûter sa victoire, car il mourut d'une attaque d'apoplexie le 11 avril 1873, pendant les vacances parlementaires. Voici le récit de sa mort fait par la presse locale⁵⁵ :

« La mort de M. Saint-Marc Girardin a produit un profond étonnement et un sentiment général de tristesse et de regret. Mercredi dernier, il était parti seul pour sa propriété de Morsang-sur-Seine près de Corbeil, où

52. Général Trochu, *Pour la vérité et la justice, pétition à l'Assemblée nationale en réponse aux rapports de MM. Saint-Marc Girardin, Chaper et de Rainneville, membres de la commission d'enquête*, Paris, éd. Hetzel et Cie, 1874.

53. Henri Girard, *Histoire illustrée de la Troisième République*, Paris, La Librairie Contemporaine, sans date, p. 611.

54. Daniel Halévy, *La fin des notables*, Paris, Bernard Grasset, coll. Livre de Poche, 1972, p. 212 et 213.

55. *Le Voleur* du 25 avril 1873, article signé A. de B.

il était heureux de se réfugier pour se délasser de ses fatigues et de ses travaux. Jeudi matin, après une promenade dans son parc, il était rentré fatigué, et on avait dû le porter jusque dans sa chambre. Il venait de se mettre au lit, et on avait dit au jardinier qu'il se sentait frappé à mort, lorsque Madame Saint-Marc Girardin, arrivant de Paris, le trouva déjà atteint de ce mal terrible, l'apoplexie. »

Sa famille et son fils, Barthélémy Saint-Marc-Girardin

La première femme de Saint-Marc Girardin, née Thierret, se noya dans la Seine en août 1836 ou 1837, à l'âge de 21 ans. Elle lui laissa une petite fille de deux ans, qui mourut bientôt. L'académicien se remaria en seconde noces avec sa belle-sœur, Lucile Caroline Thierret⁵⁶ (1816-1874). Ces deux mariages lui apportèrent non seulement la magnifique propriété de Morsang-sur-Seine⁵⁷, qui avait appartenu au grand-père de sa femme, mais également de nouvelles et solides alliances dans le monde de la politique et de l'administration⁵⁸. Le couple eut trois enfants : Charles, l'aîné, qui à son tour se noya dans l'Yères en septembre 1859, à l'âge de 21 ans, Louise, qui deviendra Madame Barbier (1843-1922), et un garçon, Barthélémy, né à Paris le 10 janvier 1847.

Ce dernier peut être considéré comme le véritable héritier spirituel de son père : il partageait ses opinions politiques, et nous allons voir que son échec aux élections consacrera en quelques sorte la mort des idéaux orléanistes de l'académicien. Barthélémy hérita également de la volumineuse bibliothèque qui remplissait cinq pièces au deuxième étage de la villa de Morsang-sur-Seine et qui, actuellement, se trouve déposée à la Société historique de Soissons, suite au don fait par sa fille Amélie, épouse André Gosset ; il la conserva sa vie durant et, comme l'attestent de nombreuses dédicaces, l'augmenta.

Luc-Barthélémy Saint-Marc Girardin, licencié en droit, simple garde mobile durant la guerre de 1870, fut attaché « par faveur » à l'état-major de l'Empereur au camp de Châlons, puis à celui du maréchal Bazaine, ce qui prouve au moins que son père savait entretenir des relations fort utiles avec ses adversaires politiques. Prisonnier des Allemands à Bonn, il ne fut libéré qu'à l'armistice.

56. Une des sœurs de Mme Lucile Saint-Marc Girardin s'était mariée avec M. Marchand-Dubreuil, sous-préfet : le jour du mariage, à la sortie de la mairie, lors de l'insurrection de Barbès de mai 1829, l'époux prit son fusil et marcha contre les émeutiers ; par la suite, il oublia de décharger son arme et le lendemain, au moment de s'habiller pour la cérémonie à l'église, il se tua accidentellement d'une mauvaise manipulation.

57. La propriété, constituée d'une vaste maison entourée d'un parc magnifique, existe encore de nos jours.

58. M. Thierret, le grand-père de Mme Saint-Marc Girardin, avait un fils avoué et maire du 10 arrondissement de Paris sous la monarchie de Juillet. La famille Thierret, fervente orléaniste, comprenait plusieurs membres au Conseil d'Etat.

Nous avons vu qu'après l'écroulement du Second Empire, Saint-Marc Girardin renoua rapidement avec les plaisirs et les avantages du pouvoir. Qu'il était loin le « bel esprit » qui, en 1830, ironisait sur les quémandeurs, les « solliciteurs » soucieux de profiter des places offertes par le nouveau régime ! Car c'est grâce à l'intervention de son père que Barthélémy fut nommé sous-préfet le 25 avril 1871 ; et, pour lui éviter les désagréments d'un déménagement, le député, nouvellement élu et disposant de solides relations, s'arrangea pour que son enfant soit nommé à Corbeil, dans le département où demeurait la famille Saint-Marc Girardin. Toutefois, reconnaissons qu'il ne s'agissait pas d'une sinécure, car au même moment la capitale toute proche vivait les heures les plus terribles de la Commune.

En 1873, Barthélémy Saint-Marc Girardin démissionna de son poste de sous-préfet et essaya de briguer le siège précédemment occupé par son père à l'Assemblée nationale. L'affaire se présentait favorablement : rappelons qu'en 1871, Saint-Marc Girardin avait gagné les élections avec une avance confortable, réunissant environ le triple des voix de son adversaire, le républicain Georges Périn.

La campagne mobilisa les électeurs sur des thèmes de portée nationale et illustra parfaitement l'évolution de l'opinion publique à cette époque. C'est ainsi que, dans une première affiche électorale, le « Comité central conservateur » écrivait : « La candidature de M. Saint-Marc Girardin signifie : plus de révolutions désastreuses, maintien d'un gouvernement honnête et fort [...] ; la candidature de M. Périn signifie : République Progressive et Radicale ». Voilà des mots d'ordre clairs ! Mais la situation se brouilla et, rapidement, les « honnêtes gens » changèrent d'avis, prenant acte de l'affermissement des institutions républicaines, désormais crédibles et efficaces. Paradoxalement, les conservateurs étaient à présent perçus comme des personnes dangereuses, voulant une fois de plus contester la légitimité des institutions en place afin de pouvoir lancer le pays dans une restauration royaliste aussi aventureuse qu'aléatoire. Le Comité libéral conservateur, sentant l'approche du danger, fit paraître une nouvelle affiche, qui sonnait comme un véritable appel au secours : « Nous avons dit la vérité. A un langage si net, si loyal, on répond par des accusations aussi odieuses que ridicules dont votre bon sens fera justice. Pour essayer de sauver une candidature désespérée, on ose transformer les conservateurs en révolutionnaires⁵⁹ ! »

Finalement, Barthélémy Saint-Marc Girardin échouera dans sa tentative de succession, son adversaire, M. Périn, étant élu avec 32 508 voix. Georges Périn (1838-1903) incarnait la nouvelle classe politique montante, qui s'identifiait avec la République : avocat, c'était un homme entier, qui n'avait pas hésité à braver les interdictions du Second Empire, le journal dont il était le rédacteur en chef, *Le Libéral du Centre de Limoges*, ayant dû se résigner à disparaître après avoir

59. Affiches pour les élections du 11 mai 1873. Arch. dép. Haute-Vienne, 3 M 141.

essuyé plusieurs condamnations. Inscrit à l'Union républicaine, il siégea à l'extrême gauche ; il rompit radicalement avec la politique de son prédécesseur, votant très symboliquement contre l'admission à titre définitif des princes d'Orléans dans l'armée.

Après cet échec électoral, Barthélémy Saint-Marc Girardin devint chef du cabinet de M. le général baron de Chabaud La Tour, ministre de l'Intérieur, jusqu'en 1874, puis chef de cabinet du duc d'Audiffret-Pasquier, président du Sénat. Il fut également élu au conseil général de la Haute-Vienne pour le canton de Saint-Germain-les-Belles. En 1880, il perdit toutes ses fonctions administratives et politiques. Désormais mis à l'écart de la vie publique, il demeura l'un des principaux collaborateurs du journal *Le Soleil* dirigé par Edouard Hervé, et devint également président du Comice agricole. Par le biais de la famille de sa femme, Odette Gueneau de Mussy (1854-1933), fille du médecin de la Maison de France⁶⁰, il put approcher le comte de Paris avec lequel il entretint des contacts épistolaires. Après avoir échoué une deuxième fois aux élections de 1889, il vendit la maison du Picq et acheta le château de Douilhac à Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne), que ses héritiers conserveront longtemps. Il décéda dans la maison de sa belle-famille, à Valesuire dans le Var, le 20 mars 1891, atteint de la tuberculose, laissant sa veuve seule avec cinq enfants.

Marginalisé au plan politique, Barthélémy avait évolué du monarchisme libéral/autoritaire de son père vers une conception de la royauté à la fois plus intransigeante et religieuse. C'est ainsi que, le 29 janvier 1888, il avait tenu une conférence à Limoges dans laquelle il avait attaqué très sévèrement la République qu'il rendait responsable de tous les maux dont souffrait le pays. A cette occasion, tout en prétendant assumer l'héritage politique de son père, il n'avait pas hésité à se déclarer fermement hostile à l'école publique, que l'académicien avait pourtant défendue sa vie durant. Voici le tableau idyllique qu'il dressait des écoles primaires d'autrefois, celles d'avant la loi Guizot de 1833 : « La générosité de quelques-uns, jointe à l'esprit de dévouement qui anime nos congrégations enseignantes, y avait assuré, dans des conditions où la liberté de conscience était absolument respectée, l'enseignement primaire pour les enfants de la commune. Les sectaires qui dirigent le gouvernement de la république n'ont pu tolérer un état de choses si conforme à la véritable égalité⁶¹. »

Ces propos, tenus en réaction aux grandes réformes scolaires mises en

60. Le Dr Gueneau de Mussy, président de l'Académie de médecine, fut le médecin personnel de la famille royale, partageant son exil en Angleterre à partir de 1848.

61. Barthélémy Saint-Marc Girardin, *Le roi et le peuple*, conférence faite à Limoges le 29 janvier 1888, Paris, Librairie Nationale, sans date. Ces idées étaient très proches de celles exprimées en 1871 par Ernest Renan dans son ouvrage *La Réforme intellectuelle et morale*, qui préconisait la distinction entre un enseignement « populaire », laissé à la discréption des curés, et un enseignement réservé à l'élite, apte à développer l'intelligence.

chantier par Jules Ferry entre 1879 et 1881, étaient en totale contradiction avec les principes énoncés par le candidat Barthélémy Saint-Marc Girardin dans sa déclaration de foi publiée lors des élections du 11 mai 1874, qui annonçait sa volonté de « développer l'instruction publique ». Il serait simpliste de considérer que, ce faisant, il « trahissait » les idéaux politiques de son père et de sa jeunesse : en réalité, comme une grande partie de la droite conservatrice, il était en train de s'approcher des thèses du « nationalisme intégral » de la future Action française, qui s'apparentait davantage au légitimisme réactionnaire qu'à l'orléanisme libéral.

La mutation de Barthélémy Saint-Marc Girardin exprimait le désarroi d'une certaine élite, angoissée par une évolution historique qu'elle ne maîtrisait plus et campant désormais sur des positions passées. Quelques années plus tard, Maurice Barrès s'en faisait le chantre dans sa trilogie *Le Roman de l'énergie nationale* (publiée en 1897), dans laquelle il dénonçait les effets « néfastes », selon lui, d'une promotion sociale réalisée par le biais de l'école laïque république. Une certaine bourgeoisie issue de 1789, qui avait fondé sa suprématie sociale sur les rentes et les relations, se sentait désormais menacée par une nouvelle élite sociale issue des écoles de Jules Ferry et disposant d'une légitimité redoutable : le savoir, sanctionné par les diplômes scolaires. Qu'il était beau le temps d'autrefois, où les enfants des « blouses bleues » fréquentaient (occasionnellement) des écoles paroissiales misérables dans lesquelles des congrégationnistes souvent ignorants leur apprenaient, très approximativement, à lire, parfois à écrire, mais surtout à se résigner à leur condition, laissant aux marmots des classes privilégiées le plaisir de se retrouver, entre gens bien, derrière les bancs des établissements scolaires prestigieux, conversant de Voltaire et apprenant le grec et le latin!

Saint-Marc Girardin avait peut-être perçu que cette situation avantageuse menaçait de s'effondrer sous les coups de boutoir d'une instruction généralisée, du suffrage universel mais également de la mise en place d'une administration ne fonctionnant plus selon les règles du clientélisme et, naturellement, il le déplorait. « Il est dans la nature des choses qu'une société ait son aristocratie, écrivait-il en 1858, [...] je dirais même que les sociétés démocratiques sont celles où il importe surtout de n'être pas le premier venu. Or, un nom empêche qu'on ne soit le premier venu⁶². » Il présageait que sa fortune, ses propriétés, ses relations et son « nom », même « canonisé », ne seraient bientôt plus en mesure d'assurer à sa descendance une place parmi les élites de la société. Il ne s'était pas trompé, et les échecs de son fils Barthélémy dans la carrière administrative puis aux élections législatives le confirmeront.

62. Saint-Marc Girardin, *Souvenirs et réflexions d'un journaliste*, op. cit., conclusion, p. 492-493.

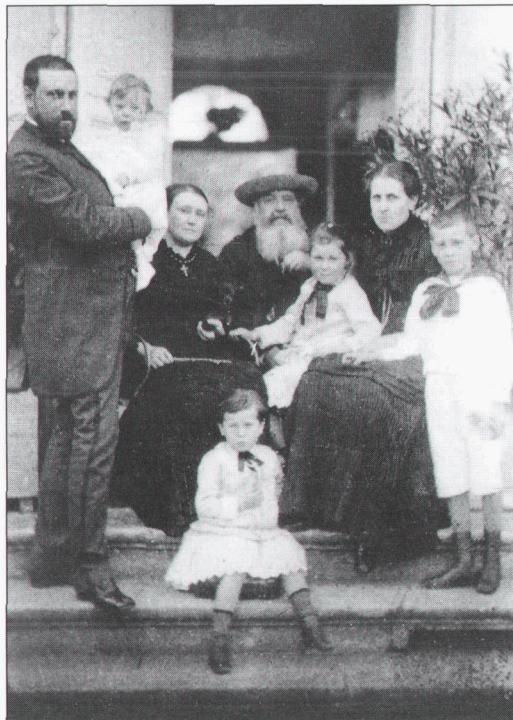


Fig. 3 : Famille de Saint-Marc Girardin.

Cette photographie prise en 1883, aimablement mise à notre disposition par M. Dominique Ballif, représente la famille Saint-Marc Girardin. De gauche à droite : Barthélémy Saint-Marc Girardin avec son enfant, Louise, dans les bras ; Madame Clémence Guéneau de Mussy, belle-mère de Barthélémy ; le docteur Guéneau de Mussy ; Lucile, première fille de Barthélémy ; Odette Guéneau de Mussy, épouse de Barthélémy ; son enfant Henri ; assise sur les marches, la deuxième fille de Barthélémy, Amélie, qui deviendra Madame Gosset et qui fera don de la bibliothèque de son grand-père à la Société historique de Soissons.

Bilan d'une vie

Illustration parfaite d'une certaine « bourgeoisie rentière » pré-capitaliste, Saint-Marc Girardin en avait suivi toutes les étapes, depuis son émancipation avec la révolution de 1789, sa marginalisation relative pendant la Restauration, et finalement son apothéose lors de la monarchie de Juillet, suivie d'une lente extinction à l'avènement de la III^e République. Trop souvent décrit comme un « roi bourgeois », Louis-Philippe avait en réalité fondé son pouvoir sur les « notables », ceux que Daniel Halévy appellera les « familles patrimoniales », c'est-à-dire les propriétaires fonciers, nobles ou bourgeois sans distinction (très souvent, pour ces derniers, détenteurs d'une richesse issue des biens nationaux). Dans ce schéma, seuls les « notables » pouvaient recevoir les honneurs et exercer les responsabilités du pouvoir : les autres (« les estomacs » ou « les barbares », comme les appelait Saint-Marc Girardin), se devaient de se consacrer uniquement au travail et à la prière. Le refus du suffrage universel constitua donc à la fois le socle de cette politique et la raison principale de sa chute.

Si certains orléanistes, et en premier lieu « Monsieur Thiers », surent s'adapter aux nouvelles circonstances, Saint-Marc Girardin resta incapable de la moindre évolution, ce qui explique certainement le silence qui tomba sur lui après sa mort. Stendhal l'avait prédit : « Ce M. Saint-Marc Girardin a pour rôle d'endormir les passions de la jeunesse, qui inquiètent le pouvoir qui solde *Les Débats* ; dans vingt ans, ceci sera ignoré, comme je vois ignorés les faits et gestes de M. Esménard⁶³, animal du même genre qui régnait dans la littérature vers 1803⁶⁴. »

A vrai dire, il ne semble pas avoir marqué davantage ses contemporains : « Tout en admettant ses qualités brillantes, la prestance et la vivacité de son style, on lui reproche d'être parfois trop superficiel. Il y a quelque chose de fondé dans ce reproche⁶⁵. »

Toutefois, en dépit d'une médiocrité avérée, cet homme a incontestablement connu de son vivant une certaine réussite qui, à défaut d'être glorieuse, a certainement été confortable. En l'absence de tout talent, quelle a été la clé de son succès ? Il était certainement travailleur et opiniâtre, ce que nous confirme le Dr Véron : « D'une ambition honnête, raisonnable et patiente, Saint-Marc Girardin, dès sa plus tendre jeunesse, traça avec calme pour toute sa vie une ligne droite dont il ne dévia jamais⁶⁶. » Le véritable moteur de cette « ambition honnête » nous semble se situer dans un domaine où il montra incontestablement de grandes capacités, à savoir la maîtrise des relations. A chaque tournant de sa carrière littéraire, journalistique, administrative ou politique, Saint-Marc Girardin sut utiliser habilement ses appuis pour obtenir satisfaction : là, résidait son véritable génie. Il avait mis en place les prémisses de ce réseau redoutable alors qu'il était encore un jeune élève au lycée Henri-IV, constituant avec ses amis de Sacy, de Jussieu et Doudan une sorte de « confrérie » vouée à la conquête des places, fonctions et honneurs. Puis, il sut étoffer son réseau grâce à ses deux mariages successifs avec des jeunes filles d'une famille riche et influente, les Thierret, et le compléter par son allégeance à des personnages clé de la monarchie de Juillet, François Guizot et le duc de Broglie. Lui et ses amis de lycée auraient pu figurer parmi les acteurs de la pièce *La Foire aux places*, jouée dans les théâtres parisiens vers 1830, chantant tous en chœur : « Qu'on nous place, / Et que justice se fasse ! / Qu'on nous place, / Tous en masse. / Que les placés soient chassés ! »

63. Joseph Esménard (1769-1811). Ce poète s'était fait connaître non seulement pour ses vers particulièrement maniéres et creux, mais également par son opportunisme politique : après avoir soutenu les Bourbons, il écrivit de nombreux ouvrages « de commande » en l'honneur de Napoléon, qui lui valurent des places très lucratives dans l'Administration.

64. Stendhal, *Lucien Leuwen*, *op. cit.*, fragment de l'auteur cité dans l'appendice de l'ouvrage, p. 548.

65. E. de Mirecourt, *Les contemporains : Saint-Marc Girardin*, *op. cit.*, p. 30. Notons que ce commentaire date de 1857 : *Les Débats* était le terme courant à l'époque pour désigner *Le Journal des débats*.

66. Dr Louis Véron, *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, Paris, Librairie Nouvelle, 1856, t. III, p. 53.

Si son œuvre littéraire, au demeurant médiocre et limitée, a été rapidement oubliée, c'est l'homme politique qui a été remarqué. Mais reconnaissions qu'il n'est pas très flatteur de retenir l'attention de l'opinion publique pour avoir été l'un des derniers opposant aux idéaux démocratiques, un « M. des Ramiers », un « bonnet à poil », ce qui démontre non seulement un esprit borné et égoïste, mais surtout une incapacité certaine à comprendre son siècle, péché impardonnable pour un homme politique. On a écrit qu'à l'époque de sa jeunesse Saint-Marc Girardin « avait une ardeur et une fougue qui contrastèrent singulièrement avec l'attitude prise par lui dans ses dernières années, et qui le plaça à la tête de la fraction la plus timorée des conservateurs⁶⁷ ». Son évolution personnelle a été emblématique de tout l'orléanisme, qui rapidement avait « perdu l'élan émancipateur qu'il possédait à l'époque où il devait lutter contre l'autorité en place. [...] Satisfait, défensif devant le développement de doctrines adverses, ce libéralisme inspire la "résistance". La révolution de 1830 est un aboutissement ; rien n'est à ajouter⁶⁸ ».

Il était donc inévitable que Saint-Marc Girardin se glorifie d'être resté fidèle à des idéaux dépassés : « J'ai vu avec plaisir que je n'avais pas changé de convictions : j'espére que je mourrai dans les opinions de ma jeunesse, triomphantes ou battues, peu m'importe », écrivait-il en 1858⁶⁹. Cette fidélité, loin de constituer une quelconque vertu, démontre plutôt l'étroitesse d'esprit de la plupart des orléanistes, incapables de se remettre en cause et de concevoir des projets politiques ambitieux. Elle avait été sévèrement condamnée par Lamartine lors d'un célèbre discours prononcé en 1841 à la Chambre des députés : « On dirait, à les entendre, que le génie des hommes politiques ne consiste qu'en une seule chose, à se poser là sur une position que le hasard ou une révolution leur a faite, et à y rester immobiles, inertes, implacables [...]. Et si c'était là, en effet, tout le génie de l'homme d'Etat chargé de diriger un gouvernement, mais il n'y aurait pas besoin d'homme d'Etat, une borne y suffirait !⁷⁰ »

Certes, cette opposition aux idées nouvelles, par certains côtés anachronique, aurait pu susciter la sympathie ou du moins le respect ; mais Saint-Marc Girardin n'est pas Chateaubriand, loin s'en faut : il n'a ni son génie, ni sa lucidité et encore moins son courage. Il a traversé trois révolutions et cinq régimes, tous plus ou moins bienveillants à son égard, cherchant toujours le compromis et n'ayant jamais à souffrir pour ses idées. En échange, il a profité largement des gratifications qu'on lui accordait pour prix de sa fidélité ou de son silence et a pu réaliser ainsi l'unique et véritable projet de sa vie : « Soyez bourgeois ! [...] et

67. *Grand dictionnaire Larousse du XIX siècle*, rubrique « Saint Marc Girardin ».

68. Philippe Braud et François Burdeau, *Histoire des idées politiques depuis la Révolution*, Paris, Montchrestien, 1983, p. 85.

69. Saint-Marc Girardin, *Souvenirs et réflexions d'un journaliste*, op. cit., préface, p. VI. Ces propos ne sont pas sans rappeler ceux du « maître à penser » de l'orléanisme, Benjamin Constant : « J'ai toujours professé les mêmes opinions, énoncé les mêmes vœux. »

otre vie bouillira doucement comme un pot-au-feu !⁷¹ » Ce faisant, il s'est identifié jusqu'au risible avec ce régime philippiste, égoïste et étriqué, que Chateaubriand appelait « le pot-au-feu d'une monarchie domestique⁷² » !

Julien SAPORI

71. T. Froment, *Saint-Marc Girardin pédagogue*, *op. cit.*, p. 8.

72. Chateaubriand, *Mémoires d'outre-tombe*, Paris, Le Livre de poche, 1984, t. III, p. 288.

BIBLIOGRAPHIE DE M. SAINT-MARC GIRARDIN

Eloge de Lesage, 1822.

Eloge de Bossuet, 1827.

Tableau de la littérature française au XVI^e siècle, suivi de *Etudes sur le Moyen Age*, 1 vol., Paris, Firmin-Didot Père et Fils, 1829.

Notices politiques et littéraires sur l'Allemagne, Paris, Prévost-Crocius, 1835.

Souvenirs de voyages et d'études, Paris, Aymot, 1852.

Rapports sur l'instruction intermédiaire en Allemagne, 1835-1838, 2 parties.

Cours de littérature dramatique, ou de l'usage des passions dans le drame, 4 vol., Paris, Charpentier, 1843 et suiv.

Eloge funèbre de M. Campenon, discours prononcé le 16 janvier 1845 à l'Académie française.

Préface de l'ouvrage d'Edouard Gans, *Histoire du droit de succession en France au Moyen Age*, traduction française de L. de Lomenie, Paris, Moquet, 1845.

Essais de littérature et de morale, 1845.

De l'instruction intermédiaire et de ses rapports avec l'instruction secondaire, Paris, Imprimerie et librairie classique de Jules Delalain, 1847.

Souvenirs et réflexions d'un Journaliste, recueil d'articles, suivi d'une étude politique datée de 1851 intitulée *Mirabeau, Louis XVI, Marie-Antoinette, ou des origines et des obstacles du gouvernement représentatif en France en 1789*, Paris, Michel-Lévy Frères, 1858.

Du décret du 24 novembre 1860 ou de la réforme de la Constitution de 1852, Paris, Lévy, 1860.

Des traités de commerce d'après la Constitution de 1852, Paris, Charpentier, 1860.

De la situation de la Papauté au premier janvier 1860, Paris, Charpentier, 1860.

La Syrie en 1861, Paris, Librairie académique Didier et Cie, 1862.

De l'apologue et de la parabole dans l'antiquité, discours prononcé le 3 août 1865 à l'Académie française.

La Fontaine et les fabulistes, 1867.

De la formation du public en France, Paris, Degorce-Cadot, 1869.

Œuvres complètes de J. Racine avec une vie de l'auteur, Paris, Garnier Frère, 1869.

La chute du Second Empire, 1874.

Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages, 2 vol., Paris, Charpentier, 1875.

Notice sur le général de division Bon-Chabaud-La-Tour, Paris, Société anonyme de publications périodiques, 1885, 33 p.

Condition des chrétiens en Orient, 1 vol. in-18.

- Articles dans *Le Journal des débats*.

- Articles dans *La Revue des Deux-Mondes*.

- Articles dans *Le Journal de Paris*.

- Articles dans *Le Journal des Savants*.

- Articles dans *Le Mercure de France*.

- Articles dans *La Revue Française*.

ANNEXE 1

RECAPITULATIF DES DOSSIERS DE M. SAINT-MARC GIRARDIN DEPOSES A LA SOCIETE HISTORIQUE DE SOISSONS

01. Littérature médicale – secours aux blessés.
02. Cicéron (*en latin*).
03. Biographies – notices – discours funèbres.
04. Publications religieuses.
05. Questions touchant à l'instruction et à la culture.
06. Questions économiques et financières.
07. Question d'Orient (Grèce – Turquie).
08. Littérature française.
09. Histoire religieuse – Pères de l'Eglise (*la plupart des ouvrages en latin*).
10. Publications relatives à l'Italie et à Dante (*la plupart en italien*).
11. Question d'Orient (*essentiellement au sujet de la Roumanie*).
12. Publications juridiques.
13. Questions relatives à l'Amérique.
14. Poèmes – musique.
15. Poèmes – pièces de théâtre.
16. Journaux de 1867 et 1868 – la question d'Orient – *Le Moniteur universel*.
17. La question d'Orient.
18. Questions catholiques.
19. Questions relatives aux Iles ionniennes.
20. Littérature latine – documents divers.
21. Publications philosophiques, économiques et sociales.
22. Sur la Russie.
23. Questions d'histoire.
24. Biographies.
25. Politique contemporaine.
26. La question polonaise.
27. La question d'Orient : la Crète.
28. Littérature (XII^e, XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles).
29. Discours et écrits de membres de l'Institut et de la Comédie française.
30. Affaires en Pologne.
31. Tragédie et divers.
32. La question d'Orient : Serbie et Monténégro.
33. Sur Nancy.
34. Sur la défaite de 1870 (*avec les interrogatoires de MM. Pelletan, Magnien, Garnier-Pagès, Aurelles de Paladines, Dréolle, Piétri, Arago, du général Trochu et du maréchal Mac Mahon*).
35. Journaux (*essentiellement sur la question d'Orient*).
36. La question d'Orient.
37. Sur l'Orient méditerranéen.
38. La conquête de l'Algérie (*avec notamment un mémoire manuscrit sur les moyens d'affirmer et d'utiliser la conquête de l'Algérie, par le maréchal Bugeaud, janvier 1844*).

ANNEXE 2

LA BIBLIOTHEQUE SAINT-MARC GIRARDIN A LA SOCIETE HISTORIQUE DE SOISSONS

Cette bibliothèque contient environ 10 000 livres dont :

– *Des périodiques* :

Le Journal des débats, 1827 à 1869 ; *La Revue des Deux-Mondes*, 1838-1891 ; les journaux satiriques *Le Grelot* 1873-1895 et *L'Eclipse* 1872-1876 etc.

– *Des encyclopédies* :

Dictionnaire historique de Moreri, 1704 ; *Dictionnaire* de Thomas Corneille, 1694 ; *Dictionnaire de la conversation* en 52 volumes.

– *Des œuvres anciennes* (70 vol.) :

Philosophes anciens et modernes : Platon, Descartes, Erasme, Spinoza, Victor Cousin.

– *Des ouvrages sur la religion* (550 vol.) :

Les œuvres de l'abbé Fleury, Le Nain, Tillemont, Arnauld, Pierre Nicole, Esprit Fléchier etc.

– *Des ouvrages sur la langue française* (40 vol.) :

grammaire et orthographe parmi lesquels : *Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler* (1692) ; *Les deux grammaires françoises* de Milleran (1695) ; *Manuel de conversation en quatre langues : latin – français – allemand – italien* de Philippe Garnier (1622).

– *Des ouvrages sur les arts* :

Architecture, sculpture, musique et chant. Plusieurs recueils d'opéras et ballets de 1690 à 1745 ; *Les musées d'Europe* de Viardot (1859-1860) en 4 volumes ; *La revue de l'art chrétien* de l'abbé Corblet ; les bulletins des Congrès archéologiques, 83 volumes de 1847 à 1933.

– *Des ouvrages de littérature* (2000 vol.) :

La Bibliothèque universelle des romans en 88 volumes (1775-1786) ; *Bibliothèque choisie* par Jean Le Clerc en 28 volumes (1703-1718) ; *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres dans la république des lettres* par Niceron en 43 volumes (1727-1741) ; *Histoire de la littérature* par Goujet en 18 volumes (1741-1756).

Citons encore de nombreux recueils de poésie (130 vol.) ; des œuvres théâtrales (180 vol.) et une *Histoire du théâtre français* en 15 volumes ; les œuvres de Fénelon, Bossuet, Plutarque, Cicéron (30 vol.), Voltaire (92 vol.), George Sand, Chateaubriand, l'abbé Prévost, etc.

– *Des ouvrages d'histoire* (1200 vol.) :

Histoire parlementaire de la Révolution française par Buchez et Roux (1789-1815) ; choix de rapports, opinions et discours (1789-1815) ; *Histoire ancienne des peuples de l'Europe* par le comte de Buat (1772) ; *Histoire des empereurs romains* par Crevier (1763-1765) ; *Histoire du Bas-Empire* par Le Beau (1757-1786), etc.

Des biographies : *La galerie des femmes fortes* du père Le Moyne (1668) ; *Histoire du prince Eugène de Savoie* par Eléazar Mauvillon (1750).

– *Des œuvres gréco-latines et étrangères* (800 vol.) :

Parmi les livres latins, les éditions anciennes d'auteurs classiques (Cicéron, César, Lucain, Lucrèce, Ovide, Plaute, Pline le Jeune, Quintilien, Salluste, Sénèque, Stace, Tacite, Térence, Tite-Live, Virgile...).

Mais ce qui fait l'intérêt et la valeur de ces ouvrages, c'est un bon nombre des plus grands auteurs de la Renaissance, dont plusieurs dans des éditions princeps. Parmi les humanistes de renom, citons Corneille Agrippa (1531), Charles Borromée (1587), Du Bartas (1584), Erasme, Juste Lipse, Mélanchthon, Ange Politien, Scaliger, Jean Trithème (1518)...

La langue italienne est représentée par 336 ouvrages dont certains datent de la fin du XVI^e siècle. La plupart des livres allemands sont du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle et traitent surtout d'histoire (Gieseler, Grimm, Leibnitz, Rabener, Schiller etc.). Il n'y a que 165 livres en anglais, tous des XVIII^e et XIX^e siècles. On y trouve 8 volumes du *Spectator* d'Addison et Steele (1753), une traduction de l'*Iliade* par Alexander Pope et, bien sûr, 14 volumes du théâtre de Shakespeare.

Enfin, une vingtaine de livres en langues diverses complètent ce fonds, parmi lesquels une grammaire valaque de 1826 et un traité de grammaire syriaque de 1881.

ARCHIVES CONSULTEES

- Bibliothèque de la Société historique de Soissons.
- Archives de l'Assemblée nationale (Paris).
- Archives de l'Institut de France (Paris).
- Archives départementales de la Haute-Vienne (Limoges).

REMERCIEMENTS

- M. Pierre Meyssirel, bibliothécaire de la Société historique de Soissons.
- M. Claude Bérard †, membre de la Société historique de Soissons.
- Mme Myriam Raimbault, au service des archives de l'Assemblée nationale.
- Mme Mireille Lamarque, conservateur des archives de l'Institut de France.
- M. Jean Saint-Marc Girardin, Paris.
- M. Jacques Roquemorel, Saint- Yrieix- la- Perche.
- M. Lionel Knepper, Paris.